

# PROJET SOCIAL 2023 - 2026

# CENTRE SOCIAL

*de Tignieu-Jameyzieu*

## I. TABLE DES MATIERES

II. CONTEXTE DE LA MJ CENTRE SOCIAL :	3
III. PRESENTATION DE LA VILLE DE TIGNIEU-JAMEYZIEU	4
A. L'intercommunalité	5
B. L'unité Urbaine	6
C. Territoires Caisse d'allocations familiales et Département de l'Isère	7
D. Population	8
E. Services et équipements	12
F. Synthèse des données	13
G. Une gouvernance municipale	14
IV. RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL, METHODE, DEMARCHE	16
A. Méthode globale, calendrier et instances	16
1. Le Comité de pilotage :	16
2. Le comité technique :	18
3. Le groupe ressource	19
4. L'équipe projet :	20
B. Evaluation – bilan	20
1. Contexte :	20
2. Evolution 2019-2020 des effectifs du centre social	21
3. Evaluation du projet social 2019-2022 par axes	22
4. La Crise Covid de mars 2020 à juillet 2022	27
C. Bilan Projet 2019-2022	30
D. Focus sur l'instance de participation ; le Comité de Vie Sociale (CVS)	31
V. LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE	32
A. Diagnostic de l'équipe projet du centre social	32
B. Plan de la phase diagnostic	34
C. Focus sur la soirée partenaires du 23 juin	35
VI. DU DIAGNOSTIC AU PLAN D'ACTION	36
A. Les axes prioritaires 2022-2025	38
B. Le projet famille	43
1. Le cadre de la circulaire concernant la fonction de référent. e Familles	43
2. L'évolution de l'action des référent.e. S familles durant le projet social 2019-2022	44
3. Coordination du projet ACF de la MJ Centre social de Tignieu-Jameyzieu	48

C.	Déclinaison opérationnelle : quelques fiches actions .....	54
1.	Focus sur l'action « Les Rencontres Débats » .....	54
2.	Focus sur l'action : Lieu d'Accueil Enfant Parent « Bulle d'Air » .....	56
3.	Focus sur l'action « Terre de jeux 2024 » .....	58
4.	Focus sur l'action « Le cercle des Bénévoles » .....	59
VII.	LES AXES TRANSVERSAUX DU PROJET SOCIAL .....	61
A.	La prise en compte de la spécificité du public « sénior » .....	61
B.	La déclinaison d'une démarche inclusive globale .....	61
C.	La conscientisation environnementale .....	62
D.	La culture comme outil d'éducation et de socialisation .....	62
E.	La fonction accueil .....	63
F.	La Vie associative .....	65
VIII.	LA PARTICIPATION DES HABITANTS .....	66
A.	Le cercle des bénévoles .....	66
B.	Le Comité de vie sociale .....	67
C.	La commission famille .....	67
1.	Rôle et posture : .....	68
2.	Organisation : .....	68
3.	Ce que l'instance apporte aux familles : .....	68
IX.	L'ÉVALUATION DU PROJET 2023-2026 .....	69
X.	LES LIENS AVEC L'INTERCOMMUNALITE, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALCONS DU DAUPHINE .....	71
XI.	FOCUS SUR LES POLES ENFANCE ET JEUNESSE .....	72
XII.	LE PROJET DE NOUVEAUX LOCAUX .....	76
XIII.	CONCLUSION .....	78

## II. CONTEXTE DE LA MJ CENTRE SOCIAL :

Déclinaison de l'ancienne Maison des Jeunes et de la Culture associative de Charvieu-Chavagneux et de la volonté de la Ville de Tignieu-Jameyzieu de se doter, tout en conservant une partie des activités de la Maison des Jeunes et de la Culture<sup>1</sup>, d'un équipement socioculturel, la MJ Centre social a pour finalité comme toute structure agréée par la Caisse d'Allocations Familiales de rapprocher les habitants d'un territoire, de créer du lien social pour réduire l'exclusion et les inégalités existantes entre les différentes composantes de la population.

La seconde vie du centre social commence en 2018, avec l'écriture du projet social 2019-2022 (nous ne reviendrons pas sur l'historique de la fin de la MJC de Charvieu-Chavagneux).

Ce projet social été réalisé dans un contexte encore incertain quant aux conditions de reprise en urgence de l'activité en gestion municipale directe : direction peu aguerrie du fonctionnement d'une collectivité, missions des personnels en perpétuelle adaptation, fin des temps d'activités périscolaires, projet de retour des compétences Enfance et Jeunesse, locaux inadaptés, ...

Au regard de cet environnement, l'écriture du projet social 2019-2022 n'a pu s'inscrire dans une démarche de construction coopérative, impliquant les personnels, les usagers, les habitants les partenaires, les élus... ;

Sa mise en œuvre n'a ensuite pu se dérouler dans de meilleures conditions, la crise sanitaire de 2020 due à l'épidémie de Covid-19 succédant à une carence de direction opérationnelle à partir de mai 2019.

Ce nouveau projet social a été réalisé dans un contexte de changements, tant en terme de gouvernance (renouvellement de l'exécutif en Mai 2020 avec l'arrivée de nouveaux élus en délégation), qu'en terme de dimensionnement du champ d'action du service (intégration des secteurs Enfance et Jeunesse).

Afin de répondre au mieux au « cahier des charges » que représentent les circulaires CNAF, ce projet social a été élaboré de manière la plus collaborative possible : tous les éléments le composant émanent de réflexions collectives et partagées au sein du service.

Dans le respect des lettres circulaires CNAF n°2012-013 et n°2016-005 relatives à l'animation de la vie sociale et aux agréments de ses structures, ce projet social tend à répondre aux problématiques collégialement identifiées lors des phases diagnostics.

Sans prétendre, de manière utopique, pouvoir remédier à l'ensemble des difficultés et des problématiques du Territoire, l'équipe s'est projetée, au travers ce projet, sur les 3 à 6 années à venir avec pour but de contribuer à améliorer le niveau de vie globale des habitants de Tignieu-Jameyzieu, dans le respect de valeurs d'équité, de respect et d'humanité.

---

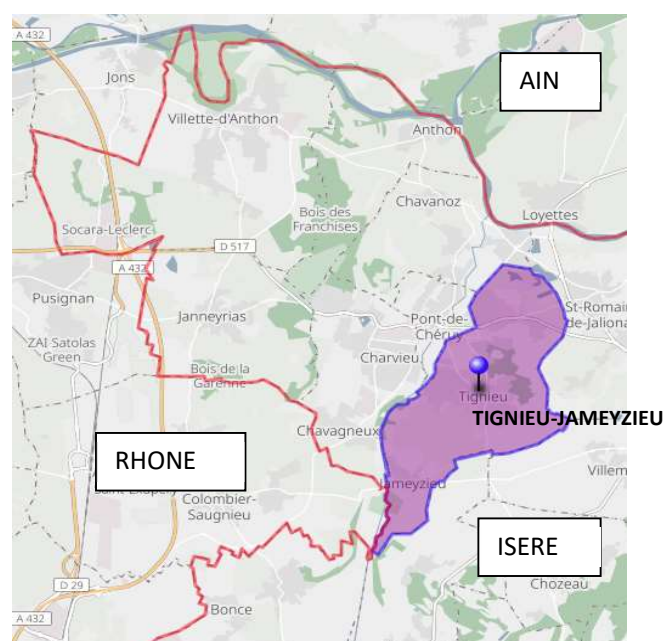
<sup>1</sup> MJC tout au long du document

### III. PRESENTATION DE LA VILLE DE TIGNIEU-JAMEYZIEU

La Ville de Tignieu-Jamezyieu se situe à l'extrême nord-ouest du Département de l'Isère, en région Auvergne Rhône-Alpes.



Située à 25 kilomètres de Lyon, (ville centre de la Région), frontalière avec le Département du Rhône et à quelques encablures du Département de l'Ain ; Tignieu-Jamezyieu est une véritable porte d'entrée de l'Isère depuis le Rhône et inversement (notamment pour les raisons professionnelles).



## A. L'intercommunalité

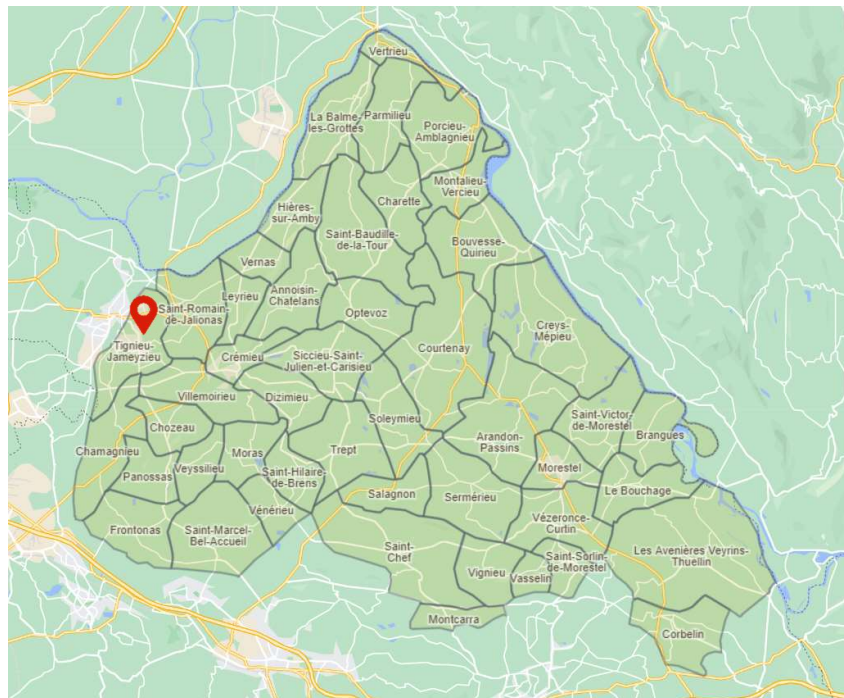
La Ville fait partie de la Communauté de Communes des « Balcons du Dauphiné<sup>2</sup> » (issue de la fusion des précédentes intercommunalités du « Pays des couleurs », de « L'Isle Crémieu » et des « Balms Dauphinoises ») depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La CCBD est composée de 47 communes (79 013 habitants), dont 10 seulement dépassent les 2000 habitants et 2 les 5000 habitants : Les Avenières-Veyrins Thuellin (7804) et Tignieu-Jameyzieu (7555)<sup>3</sup>

Le territoire de l'intercommunalité connaît une dynamique démographique soutenue se diffusant d'Ouest en Est (pression immobilière de l'agglomération Lyonnaise).

Tignieu-Jameyzieu et le secteur sud-est du Territoire (Les Avenières-Veyrins Thuellin et Morestel) constituent les 2 principales polarités de l'Intercommunalité ; le reste du territoire est composée d'une majorité de communes inférieures à 2000 habitants, encore très rurales et dotées de peu de services.

Le siège de la CCBD est situé à Arandons-Passin, au centre du Territoire



### **Les compétences obligatoires de la CCBD**

- Aménagement de l'espace
- Économie
- Promotion du tourisme
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Accueil des gens du voyage
- GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

<sup>2</sup> CCBD tout au long du document

<sup>3</sup> Données Recensement de la Population (RP) INSEE 2021

- Eau et assainissement (2020)

### **Les compétences optionnelles de la CCBD**

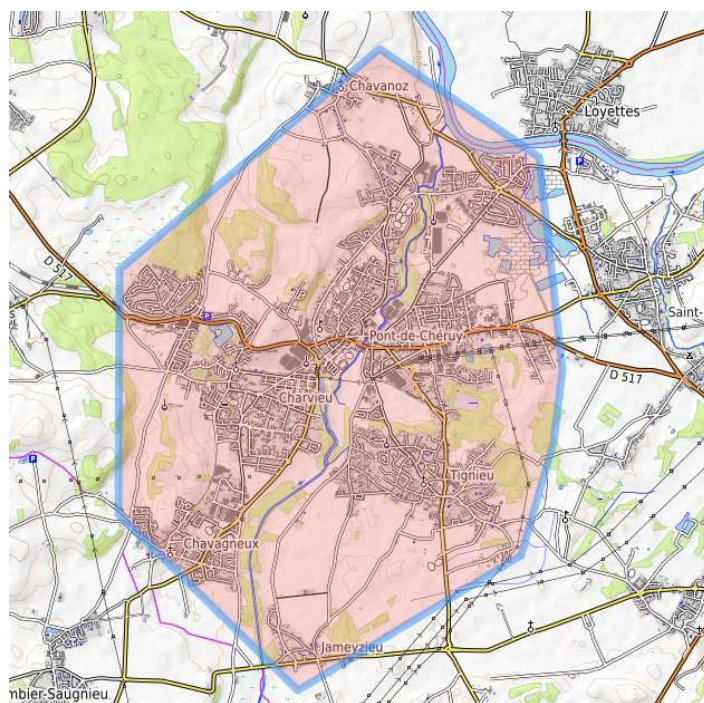
- Environnement
- Habitat
- Insertion
- Santé
- Maisons de Services au Public<sup>4</sup>
- Médiations et manifestations culturelles
- Equipements sportifs communautaires
- Défense et incendie
- Petite enfance
- Enfance jeunesse

A ce jour, seul le maire de Tignieu-Jameyzieu occupe un poste exécutif (Vice-Président en charge de la mutualisation et de la coopération, de l'habitat et du logement, ainsi que du pilotage « Terre de jeux 2024 ») au sein de l'intercommunalité.

## **B. L'unité Urbaine**

Tignieu-Jameyzieu fait également partie d'un **bassin de vie** peuplé de pratiquement 30.000 habitants, au sein d'**une unité urbaine continue avec les villes voisines de Charvieu-Chavagneux, Pont de Chéruy et Chavanoz** qui appartiennent toutes les 3 à l'intercommunalité voisine, toujours en Isère, de la Communauté de Communes Lyon St Exupéry en Dauphiné (CCLYSED).

Cette aire urbaine est la 6<sup>ème</sup> la plus peuplée du Département de l'Isère.



<sup>4</sup> MSP tout au long du document



A cette unité urbaine, peut également s'ajouter la commune de Saint Romain de Jalionas

Evolution démographique en nb d'habitants <sup>5</sup>	2008	2013	2019
Charvieu-Chavagneux	7705	8544	10102
<b>Tignieu-Jamezieu</b>	<b>5624</b>	<b>6559</b>	<b>7555</b>
Pont de Chéruy	4908	5326	5980
Chavanoz	4180	4405	4869
St Romain de Jalionas	3067	3172	3346
Total Unité Urbaine	<b>25484</b>	<b>28006</b>	<b>31852</b>

La présence sur le territoire du **centre commercial « Place du Dauphiné »** (un hypermarché au sein d'une zone commerciale de plus de 80 boutiques-magasins et lieux de restauration, répondant à tous les besoins de consommation courante) procure à la Ville une position centrale d'activité économique pour les habitants de l'aire urbaine et des communes environnantes.

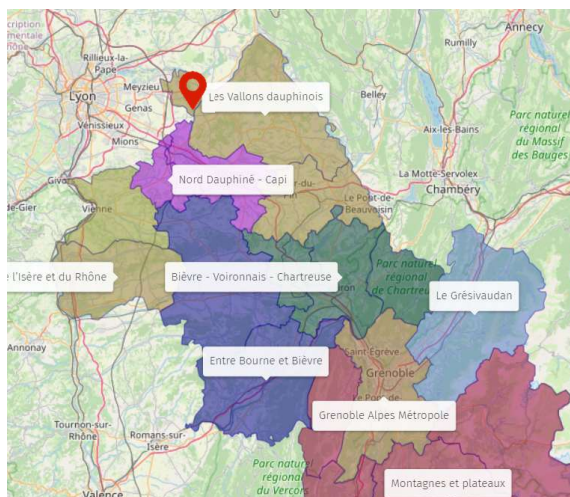
Cette zone est un lieu de vie et d'échanges à part entière

La superposition de ces deux découpages mettent la ville de Tignieu-Jamezieu et ses habitants dans une situation d'attraction bicéphale, à la fois tournée politiquement vers **l'intercommunalité (CCBD)**, et usuellement vers **le bassin de vie urbain**.

### C. Territoires Caisse d'allocations familiales et Département de l'Isère

Institutionnellement, la ville dépend du territoire des « **Vallons Dauphinois** » au regard de la **Caisse d'Allocations Familiales<sup>6</sup> de l'Isère** et du territoire du « **Haut Rhône Dauphinois** » du **Conseil Départemental**.

#### Caf de L'Isère



#### Conseil Départemental de l'Isère

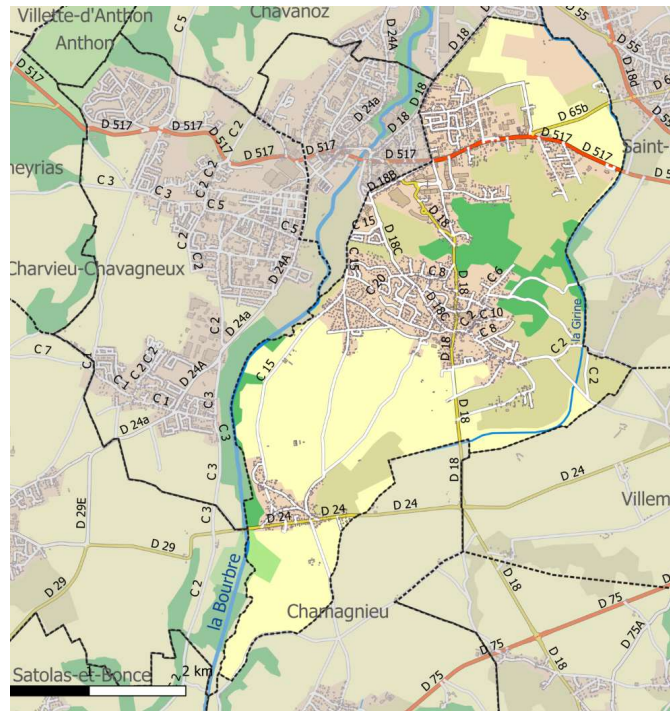


<sup>5</sup> Données RP Insee 2021

<sup>6</sup> Caf tout au long du document

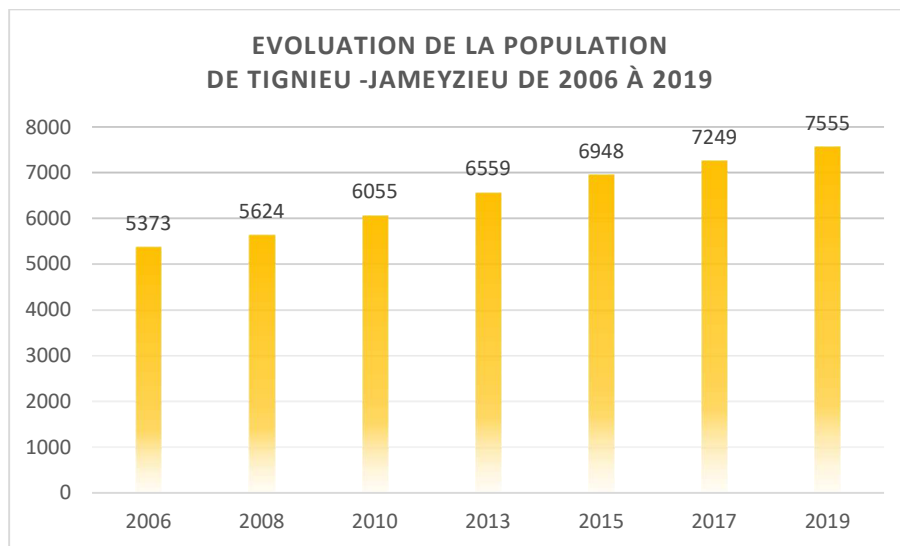


## D. Population



La ville compte 7555 habitants en 2019 <sup>7</sup>

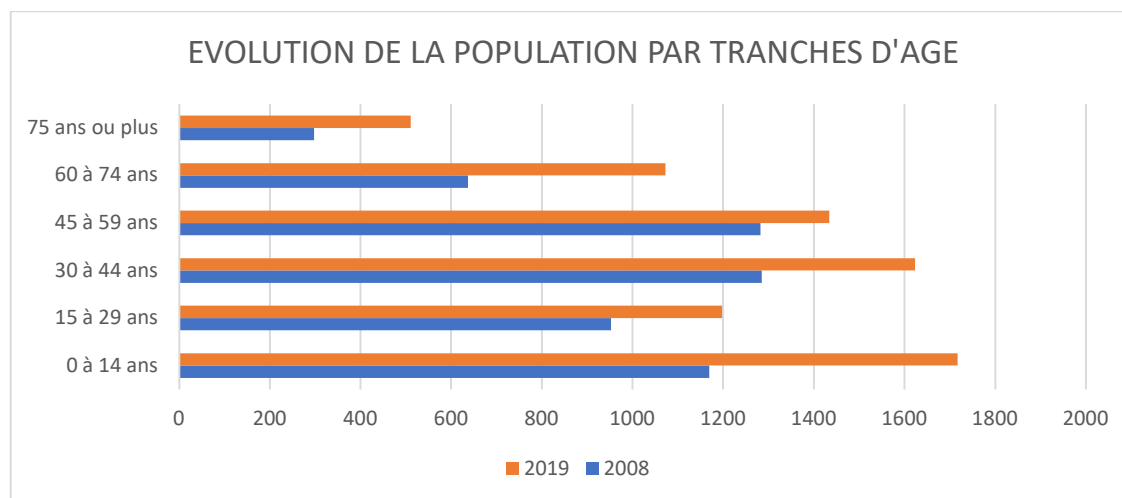
En évolution constante, la population a augmenté de 34.3% entre 2008 et 2019 (+6.94% pour l'Isère)<sup>8</sup>



<sup>7</sup> Données RP INSEE 2021

<sup>8</sup> Données RP INSEE 2021

Cette augmentation se répercute sur toutes les tranches d'âges<sup>9</sup>



10

On observe cela dit que la tendance est forte sur les plus de 60 ans et les enfants jusqu'à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire (collège).

	2008	2019	Evolution en %
0 à 14 ans	1169	1717	+ 46,88
15 à 29 ans	953	1198	+ 25,71
30 à 44 ans	1285	1623	+ 26,30
45 à 59 ans	1282	1434	+ 11,86
60 à 74 ans	637	1072	+69.48
75 ans ou plus	297	511	

En comparaison :

- Pour l'Isère : +4.05% d'évolution pour les 0 à 14 ans et +28.56% pour les plus de 60 ans sur la même période
- Pour la France : +1.43% pour les 0-14 ans et +24.65% pour les plus de 60 ans

**Données comparées**

	TJ	Isère	France
Part des foyers fiscaux imposables	62%	61.2%	57.6%
Taux de chômage	10.5%	11%	9.9%
Médiane de revenu disponible par UC	22910	23 030	21930
Taux de pauvreté	7%	11.5 %	14.6%
Part des ménages propriétaires	82.2%	61.1%	57.5%
Population active	3620	600119	29 200 000
Taux d'activité	76.9	75.2	74.1
Population active en emploi	3240	533 902	

<sup>9</sup> Toutes données de la page RP INSEE 2021

Taux d'emploi	68.8	66.9	65.6
<b>Répartition des emplois par Catégories Socio-Professionnelles</b>			
Artisans, chefs d'entreprise	6.6%	6.6%	6.8%
Cadres supérieurs	13.6%	20%	18.4%
Professions intermédiaires	28.8%	27.9 %	26%
Employés, ouvriers	51.1%	44.5 %	47.2%
Agriculteur	0.1%	0.8%	1.6%

**Donnés significatives :**

- Taux de pauvreté bas à Tignieu-Jamezieu
- Fort taux de population propriétaire
- Sous-représentation des cadres supérieurs

	TJ	Isère	France
Population <sup>11</sup>	7555	1 271 166	66 988
Population de + 60 ans	1583	305846	
Part de la population de + 60 ans	20.95 %	24.1 %	26%
Population de < 14 ans	1717	241038	
Part de la population de - 14 ans	22.7%	19%	17.9%
Populations étrangères et immigrées	475		
Part de la population étrangère et immigrée	6.3%	16.2%	17.4%
Nb d'allocataires Caf (2020)	1303	263135	13 500
Nb de personnes couvertes par la Caf (2020)	4298	658317	
% de personnes couvertes	58%	52%	48.8%
Nb d'allocataires percevant une Aide au logement		117463	
Nb d'allocataires percevant le RSA <sup>12</sup>	51 (1.18%)	101160 (15.36%)	
Part de la population percevant le RSA	0.67%	7.95%	

**Donnés significatives :**

- Forte proportion de la population « Enfant », moins de 14 ans
- Faible part de la population étrangère et immigrée
- Faible part de bénéficiaires du RSA

**Focus sur le public Famille :**

Evolution 2008-2019 du nombre de familles, du nombre d'enfants

Evolution du nombre de familles	2008	2019	Evolution	
Ensemble	1642	2192	+550	+33,50%
Couples avec enfants	888	1186	+298	+33,56%
Familles monoparentales	115	177	+62	+53,91%
Hommes seuls avec efts	38	38	0	+0,00%
Femmes seules avec efts	76	140	+64	+84,21%
Couples sans enfants	640	828	+188	+29,38%

<sup>11</sup> Toutes données de la page RP INSEE 2021

<sup>12</sup> Revenu de Solidarité Active

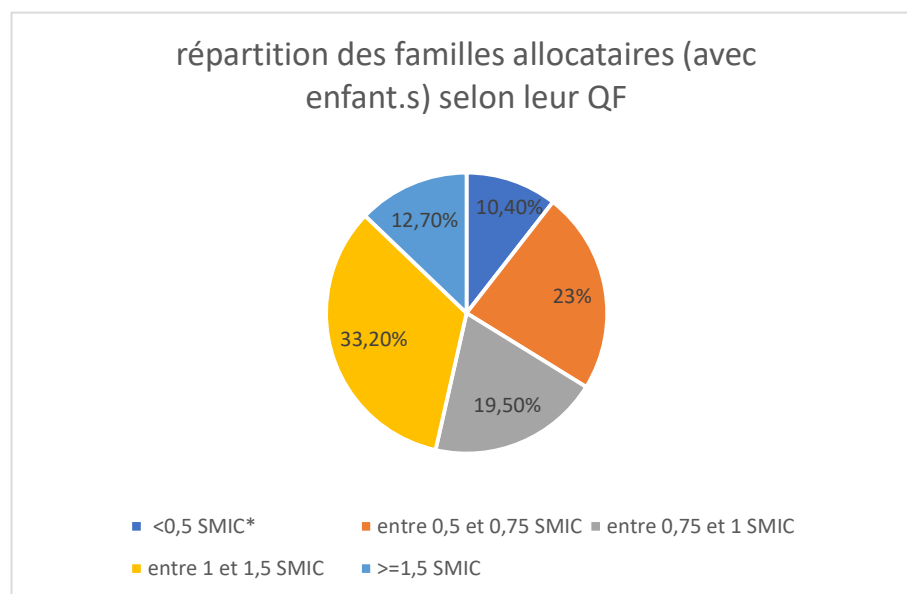
Part dans l'ensemble	2008		2019	
Ensemble	1642		2192	
Couples avec enfants	888	54,08%	1186	54,11%
Familles monoparentales	115	7,00%	177	8,07%
Hommes seuls avec efts	38	2,31%	38	1,73%
Femmes seules avec efts	76	4,63%	140	6,39%
Couples sans enfants	640	38,98%	828	37,77%

**Données significatives :**

- Augmentation significative du nombre de familles monoparentales en proportion
- Principalement des femmes seules avec enfants (en nombre et proportion) dans les familles monoparentales

En 2019, la Caf compte 1265 foyers allocataires (47.5% des ménages Tignolands) dont 980 sont des familles avec enfants (soit 77.5% des allocataires).

Les familles allocataires sont réparties en 5 tranches de quotient familial<sup>13</sup>. Ce QF permet d'évaluer les ressources mensuelles des familles allocataires. Il prend en compte les revenus professionnels, les indemnités (pôle emploi, CPAM<sup>14</sup>...), les prestations familiales et la composition de la famille.



- 12.75% des familles sont présentées, par la Caf, comme des allocataires à bas revenus.<sup>15</sup>
- 4% des familles bénéficient du RSA

<sup>13</sup> QF tout au long du document

<sup>14</sup> Caisse Primaire d'Assurance Maladie

<sup>15</sup> Données Caf de l'Isère 2020

**1717 enfants de moins de 15 ans résidaient sur la commune en 2019.**

**A la rentrée 2019**, les **écoles élémentaires** de Tignieu-Jamezieu accueillent **965 élèves** (959 en 2021-22), et le **collège** Philippe Cousteau 517 dont **340 Tignolands** (661 en 2021-2022 dont 388 de Tignieu).

Ces chiffres englobent les dérogations scolaires des communes avoisinantes pour les écoles primaires.

Le collège Cousteau est le collège de secteur pour les communes de Chozeau, de Panossas, Veyssillieu, Villette d'Anthon et Tignieu-Jamezieu.

Certains collégiens Tignolands fréquentent des établissements sur Villemoirieu, Pont de Chérury, La Verpillière ou Villefontaine.

Il y a **2953 logements** à Tignieu-Jamezieu en 2019 ; soit une **augmentation de 40.88%** par rapport à 2008 (+ 857)

Logements à Tignieu-Jamezieu <sup>16</sup>	2008		2019		Evolution 2008-2019	
Résidence principales	2006	95,7%	2808	95,1%	+802	+39,98%
Résidence secondaires	24	1,2%	23	0,8%	-1	-4,17%
Logements vacants	66	3,1%	123	4,2%	+57	+86,36%
Maisons	1902	90,7%	2567	86,9%	+665	+34,96%
Appartements	188	9,0%	384	13,0%	+196	+104,26%
Propriétaires	1673	83,4%	2307	82,2%	+634	+37,90%
Locataires	297	14,8%	460	16,4%	+163	+54,88%

## E. [Services et équipements](#)

En matière d'équipements et services, Tignieu-Jamezieu dispose d'une panoplie très complète, notamment en termes de commerces (*voir «CC. Place du Dauphiné » page 7*), les équipements du reste de l'aire urbaine viennent en grande partie combler les manques, à l'exception de quelques-uns qui seront exprimés plus loin dans le cadre du diagnostic.

### **Services :**

**Gestion municipale :** Maison du Livre, Ecole de Musique, Salle de spectacle, Centre social-MJC, accueils extrascolaires Enfance et Jeunesse, 3 accueils périscolaires Enfance, 2 restaurants scolaires, 2 gymnases, une salle des fêtes, 1 mur d'escalade indoor, une halle de tennis, 3 courts extérieurs de tennis, 2 terrains de football, 2 boulodromes, 1 dojo, 3 city-stades, 1 skate-park, de nombreuses salles à disposition des associations

**Gestion intercommunale :** Relais Petite Enfance<sup>17</sup>, Multi-accueil

75 associations sont répertoriées sur la Commune dont 29 à consonnance sportive

2 salles de sports privées, un laser Game, 1 bowling et une structure de jeux indoor pour enfants viennent compléter l'offre de loisirs de la Ville.

<sup>16</sup> Données RP INSEE 20221

<sup>17</sup> RPE tout au long du document

## F. Synthèse des données

Après une période de forte croissance de 2008 à 2015 (+1324) habitants, l'évolution de la population de Tignieu-Jamezieu tend à ralentir (+607) depuis 7 ans.

Cette évolution pendant ces 15 dernières années se concentre principalement sur les enfants et les seniors de plus de 60 ans.

Le ralentissement précédemment observé se traduit par une stagnation des effectifs scolaires et une forte progression des effectifs accueillis au collège : les enfants nés et/ou arrivés à Tignieu ces dernières années rentrent maintenant dans le cycle secondaire.

La part de la population des seniors est globalement la même que les indicateurs départementaux et nationaux.

La population de Tignieu-Jamezieu apparaît comme globalement aisée : fort taux de propriétaires, taux de pauvreté très faible, répartition haute des quotients familiaux des familles allocataires de la Caf.

Comme au sein de la société de manière générale, on note également une augmentation du nombre de familles monoparentales depuis une dizaine d'années

Seuls 35% des Tignolands travaillent sur l'aire urbaine de Charvieu-Chavagneux ; ce qui laisse à croire que de nombreux actifs se déplacent vers la métropole Lyonnaise (et à moindre échelle vers la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère) , entraînant de fait de forts flux de transports, nécessitant l'usage d'une voiture (88.3% des habitants l'utilise pour se rendre sur le lieu de travail) au regard de la quasi inexistante offre de transports en commun vers la Métropole, comme au sein de l'aire urbaine.

De ces temps de déplacements découle une forte demande d'offre de « garde » pour les enfants des actifs.

L'attractivité professionnelle de la Métropole Lyonnaise a également pour incidence d'inciter les actifs Lyonnais à s'éloigner pour retrouver des possibilités de logements attractifs, plus spacieux.

De plus, Post Covid, l'envie de campagne, au contrario des enchevêtrements urbains, a également eu pour effet d'augmenter considérablement le marché de l'immobilier sur le Nord-Ouest de l'Isère, et sur Tignieu-Jamezieu en particulier grâce à son attractivité de service.

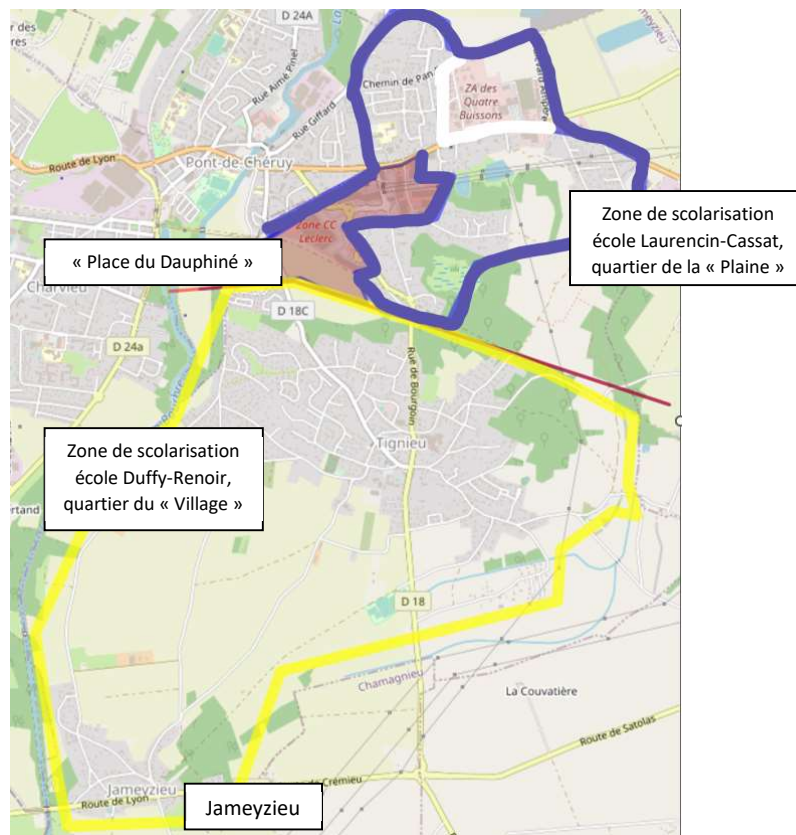
Le prix moyen du m2 a ainsi augmenté de 13% en 2022 et de 39% en 5 ans à 3622 € le prix médian<sup>18</sup>.

Cette pression immobilière tend à limiter les possibilités de primo accédants à s'installer sur Tignieu-Jamezieu, au contrario de familles d'enfants plus âgés, collégiens, lycéens...

---

<sup>18</sup> Site *immobilier.lefigaro.fr*





Enfin, il semble exister un schisme entre les deux secteurs d’habitation de la Ville (« Le Village » et « La Plaine »). Ce dernier apparait comme « moins favorisé ». Aucune statistique ne permet de valider ce postulat, la ville de Tignieu-Jameyzieu n’étant pas sectorisée par îlot de recensement au regard de l’INSEE. Cette thématique sera abordée dans le cadre de la partie diagnostic de territoire plus loin dans le document.

De même, les habitants du bourg de Jameyzieu, au sud du territoire, estiment être « oubliés », n’ont aucun service ni commerces en proximité, et ont le sentiment d’être isolés du reste de la Commune

## G. Une gouvernance municipale

Depuis la reprise de l’activité de l’ex MJC associative par la mairie de Tignieu-Jameyzieu, le centre social est un service d’une Collectivité Territoriale.

Depuis les élections du Printemps 2020 (même sensibilité politique que le mandat précédent, mais renouvellement d’une partie des élus), le centre social rend ainsi compte et travaille dans le cadre de leurs projets de mandat à 3 élus dont les champs de délégation concernent les différentes activités proposées par la structure :

- La 8 ème adjointe, en charge de l'éducation et du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes<sup>19</sup>, pour les actions organisées par les pôles Enfance, et Jeunesse (Accueils collectifs de mineurs, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité,<sup>20</sup> ...)
- La Conseillère déléguée en charge de la Mj Centre social et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale pour les activités proposées par la branche MJC, les projets Animation Globale et Coordination et Animation Collective Familiale<sup>21</sup> du centre social et l'action sociale
- Le Conseiller délégué en charge de la Vie Associative et des sports

La direction du Centre social fait partie du Comité de Direction de la Collectivité.

Cette gestion municipale permet au centre social de bénéficier de tous les services supports de la Collectivité : Direction générale et Cabinet du Maire pour les actes administratifs officiels soumis à délibération des assemblées et les apports juridiques, service financier, service des ressources humaines, communication, service technique et service informatique., ....

---

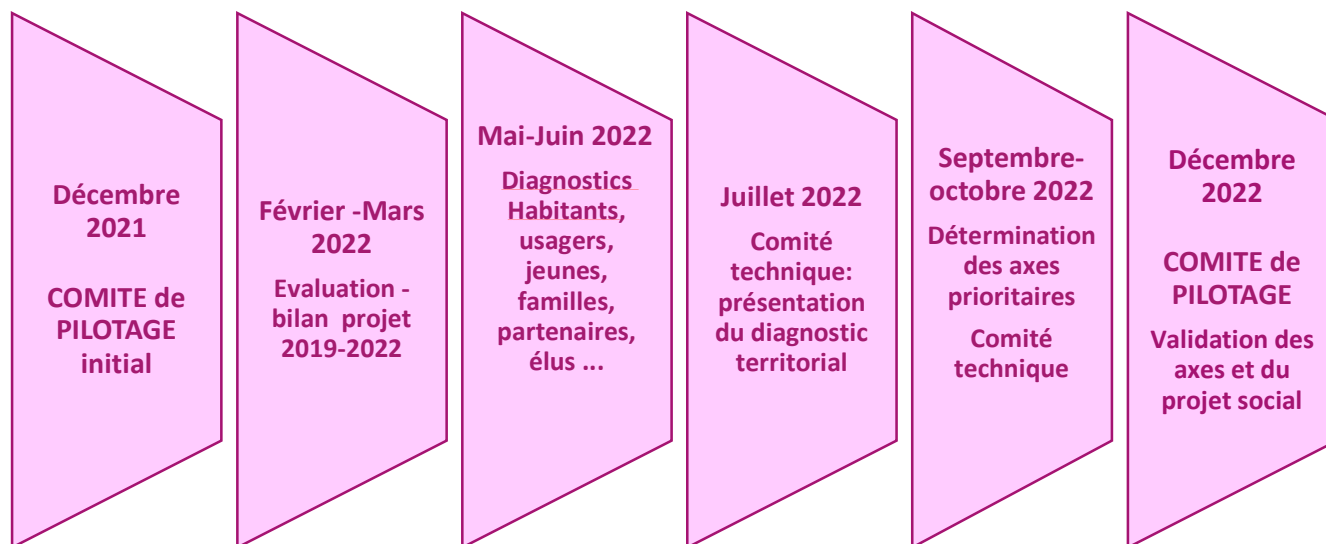
<sup>19</sup> CMEJ tout au long du document

<sup>20</sup> CLAS tout au long du document

<sup>21</sup> AGC et CAF tout au long du document

## IV. RENOUELEMENT DU PROJET SOCIAL, METHODE, DEMARCHE

### A. Méthode globale, calendrier et instances



**Pour assurer le bon déroulement du renouvellement du projet social, 3 instances sont créées, qui se réuniront à plusieurs reprises au cours du processus :**

- Un Comité de pilotage
- Un Comité technique
- Un groupe ressource

#### 1. Le Comité de pilotage :

Il fixe les orientations générales, arbitre les propositions issues de la concertation et valide chaque grande étape de la démarche.

Il est composé de décideurs, capables de rendre les arbitrages nécessaires à la conduite du projet.

Il est le garant de la méthode et du suivi du calendrier et il en valide les différentes étapes.

**Il légitime les actions du projet social**, et à long terme, il doit également permettre **d'impulser une dynamique partenariale**.

**Le 1<sup>er</sup> Comité de pilotage du renouvellement de l'agrément « centre social » de la MJCS de Tignieu-Jamezieu s'est déroulé le 10 décembre 2021.**

A cette instance, étaient présents :

- Le Maire de Tignieu-Jamezieu
- La 8<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'Education, des affaires scolaires et du CMEJ

- La Conseillère Municipale Déléguée à la MJ Centre social, Vice-Présidente du CCAS
- La Vice-Présidente en charge de l'Enfance de la CCBD
- La coordonnatrice de Territoire « Vallons Dauphinois » de la Caf de l'Isère
- La chargée de développement du Territoire « Vallons Dauphinois » de la Caf de l'Isère
- La Déléguée fédérale de la fédération des Centres sociaux de l'Isère
- La Directrice adjointe de la maison du Haut Rhône Dauphinois du Département de l'Isère
- L'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Pont de Chéruy
- La Directrice Générale Adjointe des Services à la Population de la CCBD
- Le Directeur de cabinet, directeur de la Communication de la Mairie de Tignieu-Jameyzieu
- Le Directeur Général des Services<sup>22</sup> de la Mairie de Tignieu-Jameyzieu
- La Référente famille de la MJ Centre Social
- Le Directeur de la MJ Centre social

Ce comité de pilotage a eu pour but de reposer ce qu'était un centre social aux regards de la Caf et de la fédération des centres sociaux, de son rôle sur son territoire d'implantation et de la nécessité d'appliquer une démarche participative à l'élaboration du projet.

Ce qui par la suite a permis de souligner l'intérêt des partenaires à être associés à la démarche de renouvellement (thématiques communes d'intervention : Soutien à la parentalité, coéducation, isolement des séniors ...)

Le contexte global autour de la MJCS a également été présenté

- Reprise de l'activité de la MJC associative de Charvieu-Chavagneux en 2018 et réécriture d'un nouveau projet social pour 2019-2022
- Intégration à la MJCS des Pôles Enfance et Jeunesse en 2019 (retour de compétences de la CCBD)
- Fonction de direction vacante de juin 2019 à mai 2020
- Arrivée d'une nouvelle Référente famille en Novembre 2020
- Crise Covid et fermeture de mars à juin 2020, et de novembre 2020 à mai 2021 (10 mois ...)

S'en est suivi la présentation du processus de renouvellement de l'agrément

- « Flèche » du temps, calendrier
- Focus sur les différentes étapes
- Présentation du rôle d'accompagnement de la Caf et de la Fédération des Centres sociaux

La place du service dans la Collectivité ainsi que son organisation ont ensuite été présentées, avec une focale sur le projet Famille-ACF et la fonction « accueil », propre à un Centre social.

**Le second Comité de pilotage s'est déroulé le 16 décembre 2022.**

Étaient présents :

- Le Maire de Tignieu-Jameyzieu

---

<sup>22</sup> DGS tout au long du document

- La 8<sup>ème</sup> adjointe en charge de l'Education des affaires scolaires et du CMEJ
- La Vice-Présidente en charge de l'Enfance de la CCBD
- La Chargée de développement du Territoire « Vallons Dauphinois » de la Caf de l'Isère
- La Déléguée fédérale adjointe de la fédération des Centres sociaux de l'Isère
- La Principale du collège Philippe. Cousteau
- La Directrice adjointe du Territoire du Haut Rhône Dauphinois du Département de l'Isère
- La Directrice Générale Adjointe des Services à la Population de la CCBD
- Le Directeur de cabinet, directeur de la Communication de la Mairie de Tignieu-Jameyzieu
- Le Directeur Général des services de la Mairie de Tignieu-Jameyzieu
- La Référente famille de la MJ Centre Social
- Le Directeur de la MJ Centre social

#### **L'ordre du jour était :**

- Présentation du processus, de l'évaluation au plan d'action
- Focus sur le plan d'action
- Projection d'évaluation
- Les moyens du projet social
- Questions diverses

L'objectif de ce comité de pilotage était de valider les axes d'intervention élaborés dans le cadre du processus, ainsi que projet social qui en découlait et de clôturer ainsi l'ensemble de la démarche.

## **2. Le comité technique :**

Animé par le directeur de la MJCS, le comité technique à la charge du suivi de la démarche, de son animation, du respect du calendrier.

Il est composé de professionnels, de partenaires, de la référente famille et de représentants des usagers, des habitants, ...

Il propose les éléments issus des réflexions du comité technique pour validation au comité de pilotage

### **Le 1<sup>er</sup> comité technique s'est réuni le 5 juillet 2022.**

Etaient présents :

- La Chargée de développement du Territoire « Vallons Dauphinois » de la Caf de l'Isère
- La Déléguée fédérale adjointe de la fédération des Centres sociaux de l'Isère
- Le Directeur enfance-action jeunesse de la CCBD
- La Cheffe de service adjointe Enfance-Famille du Territoire du Haut Rhône Dauphinois
- La Directrice de l'école élémentaire Laurencin-Cassat de Tignieu-Jameyzieu
- La Principale adjointe du collège Philippe Cousteau de Tignieu-Jameyzieu
- 2 membres de la commission « famille » de la MJCS, habitantes de Tignieu-Jameyzieu
- La Référente famille de la MJ Centre Social

La directrice de l'école maternelle Raoul Dufy de Tignieu-Jameyzieu s'était excusée.

En préambule il a été rappelé ce qu'était un Centre social, quelles étaient ses principales missions, ainsi que la démarche globale du processus de renouvellement de l'agrément.

Le bilan du projet social 2019-2022, élaboré par l'équipe de la MJCS a ensuite été présenté, ainsi qu'un point d'étape sur la phase du diagnostic territorial encore en cours.

**Le second comité technique s'est réuni le 13 octobre 2022.**

**Etaient présents (ou en Visio -pour cause de grève des raffineries)**

- La Chargée de développement du Territoire « Vallons Dauphinois » de la Caf (*en Visio*)
- La Déléguée fédérale adjointe de la fédération des Centres sociaux (*en Visio*)
- Le Directeur enfance-action jeunesse de la CCBD
- La Principale adjointe du collège Philippe Cousteau
- 3 membres de la commission « famille » de la MJCS, habitantes de Tignieu-Jamezieu
- La Référente famille de la MJ Centre Social

Etaient excusées, la Cheffe de service adjointe Enfance-Famille du Territoire du Haut Rhône Dauphinois, la directrice de l'école élémentaire Laurencin-Cassat et la directrice de l'école maternelle Raoul Dufy

Ce comité technique a permis de présenter l'ensemble de la phase diagnostic, de l'exploitation par l'équipe projet, en coopération avec le groupe ressource, des données qui en résultaient, jusqu'au passage en axes d'interventions prioritaires.

Au terme de cette instance, au regard de l'avancée du processus, il est acté que le prochain Comité de pilotage (du 16 décembre) ferait office d'instance de validation définitive du projet social 2023-2026, avant passage en Commission d'action sociale de la Caf de l'Isère.

### 3. Le groupe ressource

Durant tout le processus, l'équipe du Centre social a pu s'appuyer sur un noyau de partenaires et d'habitants motivés à contribuer à la réflexion autour de la réécriture du projet social.

Ce groupe « ressource » était composé de partenaires institutionnelles et associatifs : Enseignants des écoles de la Ville, représentants des associations « Gali » et « GV TJ (gymnastique Volontaire) », de l'antenne locale des Restos du cœur, animatrice du RPE de Tignieu-Jamezieu (CCBD), médecin représentant la Maison médicale du Tissage et de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) des Portes du Dauphiné, ...

Des usagers des activités de la MJC, des représentants encore investis du Comité de Vie Sociale, des représentants de la commission famille ont également participé à ces temps de réflexion qui se sont déroulés lors de la phase diagnostic et lors du passage au « tamis » des données récoltées.



#### 4. L'équipe projet :

Composée d'agents du service, elle est animée tout au long de la démarche de renouvellement par le directeur du Centre social. Il contextualise, explique les enjeux, organise et anime les temps de travail en interne, avec le soutien de la référente famille.

Avec l'équipe, il organise les temps de travail et de réflexion avec les partenaires extérieurs et les usagers, en définissant les objectifs de chaque rencontre.

Si le directeur est le garant de la démarche et responsable du pilotage, le processus de renouvellement du projet social est également un outil managérial pour rassembler les collaborateurs du service autour d'un projet où chacun trouve sa place et le sens de ses missions.

#### L'équipe projet :

- Les 2 agents chargés d'accueils
- L'animateur socioculturel, responsable de la Ludothèque
- La responsable du Pôle Jeunesse
- Le responsable du Pôle enfance
- La travailleuse sociale (diplômée Conseillère en Economie Sociale et Familiale<sup>23</sup>)
- Le responsable évènementiel, coordinateur de la MJC
- La référente famille
- Le directeur du centre social

L'équipe projet s'est réunie à de nombreuses reprises tout au long de la démarche, sous forme de réunions thématiques, de journées « séminaires », ...

## B. Evaluation – bilan

### 1. Contexte :

Le 1<sup>er</sup> projet social de la ville de Tignieu-Jamezieu a été conclu pour la période 2019-2022.

Sans revenir sur l'histoire et les origines de « l'atterrissage » du centre social au sein des services de la Ville de Tignieu, ce projet n'a pu véritablement se matérialiser opérationnellement, même si de nombreuses actions qui y étaient prévues ont tout de même pu se dérouler.

Les raisons de ces difficultés

- A partir de mai 2019 l'absence puis le départ du service de la Directrice, occasionnant, malgré la prise d'intérim jusqu'à mai 2020 par le DGS de la Collectivité, une carence de pilotage du projet
- Des réorganisations du service : remaniement de la fonction de référent famille, départs et recrutements d'agent dus à de nouvelles fonctions, intégration des Pôles Jeunesse et Enfance à la direction du centre social

---

<sup>23</sup> CESF tout au long du document

Mais c'est principalement la crise sanitaire du Covid-19 à partir de mars 2020 qui a perturbé le projet : le service a été fermé de mars à juin 2020, puis de Novembre 2020 à mai 2021.

Pendant ces périodes, les agents ont été positionnés en renfort des services ayant continué à fonctionner : accueils de la Mairie et du pôle enfance (accueils péri et extrascolaires)

Cette période à tout de même permet de renforcer la cohésion au sein de l'équipe, mélange d'agents déjà présents en 2019, de nouveaux , d'agents du Pôle enfance intégré au centre social, et de poser les bases d'un futur projet à destination de tous les publics par l'affirmation d'une démarche transversale Enfance-Jeunesse-Famille-Adulte.

## 2. Evolution 2019-2020 des effectifs du centre social

*En vert, les « arrivées »*

01 2019- Début du projet social	Mai 2019	Mai 2020	Novembre 2020
Direction	Direction (intérim par DGS)	Direction	Direction
Agent d'accueil	Agent d'accueil	Agent d'accueil	Agent d'accueil
Agent d'accueil	Agent d'accueil	Agent d'accueil	Agent d'accueil + référent association
Agent comptable +référent association	Agent comptable +référent association	Agent comptable +référent association	Agent comptable
Référent famille	Référent famille	Référent famille	Responsable Ludothèque – animateur socioculturel
Animatrice	Animatrice	Animatrice	Référent Famille
Animatrice	Animatrice	Travailleur social	Travailleur social
Animatrice	Animatrice	Animatrice	Animatrice
Animatrice	Animatrice	Animatrice	Coordinateur MJC + événementiel
Coordinateur MJC + événementiel	Coordinateur MJC + événementiel	Coordinateur MJC + événementiel	Responsable Pole jeunesse
	Responsable Pole jeunesse	Responsable Pole jeunesse	Animateur Jeunesse
	Animateur Jeunesse	Animateur Jeunesse	Responsable Pôle enfance
		Responsable Pôle enfance	24 agents Pôle enfance
		24 agents Pôle enfance	

A noter que l'intégration des secteurs enfance (extrascolaire) et jeunesse, auparavant gérés par l'intercommunalité, s'est faite en cours de période d'agrément, et que le secteur **Enfance périscolaire** était jusqu'alors organisé sous le régime de la réforme des rythmes scolaires de 2013 (**mise en place des TAP, loi « Peillon »**) et qu'il était complètement **indépendant de la direction du Centre social**.

C'est à partir de l'arrivée de l'actuel directeur en Mai 2020, que le Pôle Enfance (accueils périscolaires, ALSH mercredis et vacances scolaires) est officiellement intégré aux services gérés par le centre social.

### 3. Evaluation du projet social 2019-2022 par axes

Comme l'équipe n'avait au demeurant été que peu impliquée dans l'élaboration du projet 2019-2022 et qu'elle a été fortement remaniée depuis, il a été décidé d'évaluer de manière très opérationnelle le plan d'action du projet, axe par axe ; aucun outil d'évaluation, de méthode n'ayant été au préalable envisagé lors de l'écriture du projet 19/22.

Cette évaluation s'est déroulée sur 3 matinées collectives de l'équipe projet à l'automne 2021

#### Rappel des axes d'intervention du projet 2019-2022

- Développer le vivre ensemble et la solidarité
- Renforcer les liens intrafamiliaux et interfamiliaux (Projet ACF)
- Développer les différentes formes de participation jusqu'au pouvoir d'agir

#### ➤ **PLAN D'ACTION ENVISAGE AXE 1 : DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA SOLIDARITE**

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Favoriser les instances de rencontre pour lutter contre l'isolement social des personnes (vivant seules ou étant hors du travail)	Être un lieu d'accueil inconditionnel à l'écoute de tous	✓	
	Travaux pour l'accueil (accessibilité ascenseur)	✗	Projet d'aménagement abandonné ; projet de construction d'un bâtiment en cours pour 2026 ( <i>2024 depuis</i> )
	Création d'un espace café accueil	✗	Espace accueil inadapté
	Rando canine	✗	Action abandonnée
	Atelier passion d'aiguille	✓	
	Atelier mémoire	✓	
	Animer le café des habitants	✓	
	Construction d'une équipe salariés-bénévoles à la Ludo	✗	Coup d'arrêt lors des fermetures « Covid », à relancer
Lisibilité auprès de la MDA et la MHRD, les CCAS, les AS de secteur, le réseau, partenariat OPAL/AFIPAİM, Quelques jours pas comme les autres, ...	✗	Objectif à revoir en prenant en compte la présence d'une TS au sein du service	

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaire
	Mixité des publics de la Ludothèque	✓	

<b>Favoriser les temps de vie collective pour développer la mixité sociale du public</b>	Diversification de l'offre selon les saisons, les années, les besoins exprimés	✗	
	Café -accueil	✗	Espace accueil inadapté
	Ateliers d'échanges de savoirs : passion d'aiguille, mémoire, balade des gens heureux	✗	Sens de l'appellation « Ateliers d'échange de savoirs » confus ...
	Café des habitants	✓	
	Actions partagées collège	✓	Création du Pôle Jeunesse
	Développement Ludothèque en pieds d'immeubles (La Plaine)	✓	Action marginale, ponctuelle sur la saison estivale
	Sorties familles	✓	Soutien via dispositif Vacances Solidaires Collectives de la Caf
	Formation BAFA	✗	Partenariat insatisfaisant avec l'organisme de formation, à reconstruire
	La Biennale	✗	Projet abandonné

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
<b>Favoriser l'inclusion de la diversité culturelle et sociale et la construction d'une société plurielle</b>	Ateliers sociolinguistiques (ASSFAM)	✓	Fin de l'action en septembre 2022 ; fermeture de l'association support
	Actions partagées avec le collège + plan jeunesse	✓	Ok par la création du Pôle Jeunesse ; Qu'est-ce que le « Plan jeunesse » ?
	Actions semaine de lutte contre les préjugés et les discriminations	✓	Une édition en 2019
	Complémentarité MJ CS et dimension de parcours dans l'offre culturelle	✗	Projet culturel municipal global élaboré avec les autres opérateurs (salle du Triolet, Maison du livre, Ecole de musique)
	Atelier mémoire	✓	
	Atelier passion d'aiguille	✓	
	Biennale	✗	Action abandonnée

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
<b>Maintenir l'accessibilité financière</b>	Tarifcation au QF	✓	
	Maintien de la gratuité de nombreuses actions et activités hebdomadaires	?	Que représente la qualification « nombreuse »
	Formation BAFA à prix préférentiel grâce au partenariat	✓	Partenariat à reconstruire mais ok pour accessibilité financière

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Actions de solidarité	Jardins partagés (en boîte de conserve ou carré palettes) et échanges de plants avec l'association Galli	✗	
	Bourse enfance-dépôt-vente Troc' o sport et jeux	✓	Des éditions en 2019 ; à reprogrammer...

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Les démarches en ligne	Accompagnement possible au sein d'un espace numérique dédié	✗	Environnement non propice : accessibilité, technique ; légal (RGPD), ... Quelle cohérence avec l'ouverture d'un espace France Service (MSP) à Villemoirieu en 2022 ?
	Mise en ligne du livret de référencement des lieux de soutien à la Parentalité	✗	Quid du livret ... ??

➤ **PLAN D'ACTION ENVISAGE AXE 2 : renforcer les liens intrafamiliaux et inter familiaux (Projet ACF)**

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Développer des espaces de rencontre et de vie collective pour les familles	Ludothèque famille+ festival du jeu + festival partir en livre + Ludo en fête à Noël + Ludo à la plage	✓	
	Café des habitants	✗	Les familles ne fréquentent pas le Café des habitants
	Manifestation de la MJ Centre social (gala, biennale, ...)	✓	
	Sorties familles	✓	Soutien Dispositif VSC

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Soutenir la parentalité et la cellule familiale	Mise en place et animation d'un réseau parentalité (RAM, Cabane aux loustics, Ludo, ACM Jeunes enfants et rythme scolaire 4 jrs)	✗	En projet, à prendre en compte les nouvelles organisations post Covid. A actualiser avec la reprise du LAEP et la ré organisation du pilotage du projet ACF
	Diffusion du livret de référencement des lieux de soutien à la parentalité et mise en lien des familles avec ces partenaires	✗	

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Favoriser l'intergénérationnel	Soutien de la fréquentation de la Ludo entre grands parents et petits enfants	?	
	Sorties familles	✓	
	Manifestations de la MJ Centre social (Gala, biennale ...)	✓	
	Biennale	✗	Action abandonnée

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Développer des liens de solidarité entre les familles	Mise en place d'un échange de service entre les familles	✗	

➤ **PLAN D'ACTION ENVISAGE AXE 3 : développer les différentes formes de participation jusqu'au pouvoir d'agir**

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Favoriser l'expression des habitants	L'écoute des besoins et envies des habitants (fonction accueil)	✓	Action limitée au regard de la configuration de l'accueil
	Le mur d'expression	✗	
	Le café des habitants	✓	
	Animation du cercle des bénévoles (instance conviviale et souple de rencontre entre bénévoles et l'équipe)	✓	A relancer post Covid

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Favoriser la participation des habitants aux manifestations du Centre social	Biennale, festival du jeu, festival du livre, gala MJC, buvettes, ...	?	Comment évaluer le fait de « Favoriser la participation » ?
	Participation aux Ludothèques de pieds d'immeubles	✓	Action marginale

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Encourager la proposition de projets ou d'actions par les habitants	Mur d'expression et accueil physique	✓ ✗	
	Diffusion de portrait de bénévoles dans la newsletter	✗	Pas de newsletter ...



	Ateliers d'échanges de savoirs, passion d'aiguilles, atelier mémoire, la balade des gens heureux scrapbooking, ...	✗	A ré organiser dans le cadre du projet de nouvel équipement (délocalisation-relocalisation d'activités ...)
	La biennale	✗	Action abandonnée, portée uniquement par l'ancienne direction
	Le Comité de vie sociale	✗	Instance de participation interne à retravailler

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Associer habitants et professionnels dans l'élaboration des projets de la structure	La co-construction du projet social, l'actualisation du diagnostic et son évaluation	✓	Partenaires et habitants-usagers intégrés au processus de renouvellement pour 2022-2025
	La Biennale	✗	Action abandonnée, portée uniquement par l'ancienne direction
	Fonctionnement de la commission famille	✓	
	Le cercle des bénévoles (instance conviviale et souple de rencontre entre bénévoles et l'équipe)	✗	A retravailler collectivement sur la place des bénévoles au sein de la structure

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Soutenir le pouvoir d'agir des habitants	Accompagner l'engagement bénévoles lors d'un événement de la MJCS	✗	
	Intégration de bénévoles dans l'équipe de salariés	✓	Des initiatives en cours (CLAS, LAEP Ludothèque, ...)
	Aide à la construction d'ateliers d'échanges de savoir	✗	
	Accompagnement à la création d'association	✗	

Objectif opérationnel	Actions	Etat	Commentaires
Coordonner la vie associative	Rencontres régulières (2 à 3 fois par an) entre la MJCS et les associations (locaux partagés, , occupations régulières, forum des Asso', calendrier des manifestation,)	✓	Reprise de l'organisation de la Vie associative dans sa globalité fin 2021
	Des actions communes (Téléthon, cross ouverture handisport + collège, handisport avec la MAIF + Opale)	✗	Des initiatives marginales à « transformer » ...

#### 4. La Crise Covid de mars 2020 à juillet 2022

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19 survenue en 2020, la France connaît 3 périodes de confinement (total ou partiel) entre mars 2020 et mai 2021, visant à freiner la diffusion du Coronavirus, correspondant à une période cumulée de 3 mois ½ de mise en « veille » de la vie de Français.

En plus de ces périodes, c'est globalement un ensemble de mesures de restriction des contacts humains et donc de la vie sociale, qui sont instaurées en réponse à la pandémie pendant plus de 2 ans : distanciation sociale, gestes barrières, tests, attestations, passe sanitaire, jauges limitées, ...

Ces restrictions ont bien évidemment impacté le fonctionnement des établissements d'Animation de la Vie Sociale (AVS), tels que les Centres sociaux.

Passée une 1<sup>ère</sup> phase de stupéfaction quant à la situation, les équipes ont cela dit dues faire preuve de ressource et de créativité pour se ré inventer, et pouvoir garder le lien avec les publics, et ainsi assumer leur mission de réponses aux besoins si particuliers des habitants, des usagers pendant cette période inédite.

**Lors du 1er confinement de mi-mars à mi-mai 2020** ; l'ensemble des services du centre social sont fermés ; seul l'accueil des enfants des personnels essentiels à la gestion de la crise par le Pôle enfance est mis en place les mercredis et pendant vacances de printemps.

Pendant toute cette période, l'action du centre social s'oriente sur deux axes : la solidarité par le soutien aux publics les plus fragiles, et la proposition d'activités de loisirs via les réseaux sociaux pour les familles confinées.

##### **Soutien aux publics vulnérables**

Toutes les actions ci-après ont été coordonnées par la travailleuse social de la Collectivité, (dont le poste et les missions sont rattachés au centre social), en lien étroit avec les élus, la Direction générale de la Collectivité et les membres de l'équipe du CS.

- Mise en place d'une plateforme d'appels, d'écoute et de soutien auprès de la liste des personnes inscrites au plan canicule/grand froid et/ou à toutes personnes de plus de 70 ans une fois par semaine
- Mise en place d'un dispositif d'appel aux familles à bas quotient familial afin de proposer de l'aide pour l'école à la maison et le soutien à l'éducation (accompagnement sur les applications d'école à la maison, aide sur plateforme du CNED pour les inscriptions, photocopies, ...)
- Organisation d'une distribution de pain frais trois fois par semaine sur un des quartiers où le besoin c'est fait ressentir (présence importante de seniors)
- Traitements des situations individuelles urgentes, en collaboration avec les services de la Maison du Département du Haut Rhone Dauphinois et les services de la Préfecture du Département
- Aide à la coordination pour la distribution de produits frais aux habitants de Tignieu (association REV et SADAKA) soutien logistique des bénévoles/appels aux familles et personnes en difficultés/appel au CADA etc...
- Soutien à la réouverture des distributions des Restos du cœur et de l'épicerie solidaire GALI.

- Organisation d'une cellule de soutien pour les personnes âgées et handicapées : soutien moral, courses, portage des repas etc...
- Création, animation et coordination d'un réseau de bénévoles
- Mise en place d'un service d'écoute psychologique pris en charge par la Mairie et à destination des personnes vulnérables et des bénévoles
- Mise en place d'un dispositif de bons d'aide alimentaire délivrés sur diagnostic de situations aux familles et personnes les plus vulnérables, financés par le CCAS
- Développement du service de transport social (amplification des horaires)
- Coordination de la distribution des dotations de masques
- Appels aux familles identifiées en situation de précarité pour aide et accompagnent budgétaire : impayés de factures des services municipaux (restauration ALSH, ...) dettes énergétiques, de loyers, de crédits...

### **Proposition d'activités aux familles confinées :**

Afin de proposer aux familles des idées d'activités aux enfants, contraints de cohabiter 7 jours sur 7 au sein des foyers ; et ainsi prévenir de situations possiblement conflictuelles ; l'équipe du Centre social a proposé de manière régulière des activités via les réseaux sociaux de la Mairie.

Les prestataires d'activités de la MJC ont également été mis à contribution pour proposer des contenus de cours (yoga, pilate, renforcement musculaire, cours d'anglais, ...) aux usagers

### **Exemple de programmation proposée :**

<b>Lundi 30 mars</b>	<b>Mardi 31 mars</b>	<b>Mercredi 1 avril</b>	<b>Jeudi 2 avril</b>	<b>Vendredi 3 avril</b>
Défi de la tour la plus grande	Vidéo : renforcement musculaire	Tuto origami Poisson	Playlist Team MJCS	Photos « vue de sa fenêtre »
<b>Lundi 6 avril</b>	<b>Mardi 7 avril</b>	<b>Mercredi 8 avril</b>	<b>Jeudi 9 avril</b>	<b>Vendredi 10 avril</b>
Défi jeu de société	Vidéo mémorisation Hip-hop	Vidéo cardio	Activité recyclage Pot de fleur	Vidéo de Mr le Maire
<b>Lundi 13 avril</b>	<b>Mardi 14 avril</b>	<b>Mercredi 15 avril</b>	<b>Jeudi 16 avril</b>	<b>Vendredi 17 avril</b>
X Férié	Expérience cycle de l'eau	Devinettes + Recette Samoussa	Défi film émojis	Tuto origami Marque-page
<b>Lundi 20 avril</b>	<b>Mardi 21 avril</b>	<b>Mercredi 22 avril</b>	<b>Jeudi 23 avril</b>	<b>Vendredi 24 avril</b>
Expérience Éruption volcanique	Publication CAF « mon accueil de loisirs à la maison »	Recette Cookies	Expérience cercle chromatique	Défi « qui est qui ? »

Durant toute cette période, les agents d'accueils du Centre social se sont relayés avec leurs homologues de la Mairie pour assurer le 1er accueil du public et assurer un « roulement » en télétravail.

Le confinement est levé le 11 mai, les écoles rouvrent le 18 mai ainsi que les accueils périscolaires et extrascolaires.

L'accueil de la MJCS rouvre également le lundi 11 mai, avec la présence de 2 agents dans les locaux et application des protocoles sanitaires édictés par la Collectivité : très peu de passage de public, plusieurs appels téléphoniques.

Il n'est pas encore possible de rouvrir les activités MJC, la Ludothèque, les activités régulières (ateliers mémoire, cours de couture, Ateliers Sociolinguistiques<sup>24</sup>, ...)

Un système de « Click & collect » de jeux de société est mis en place par les animateurs de la ludothèque, l'équipe du Pôle jeunesse va à la rencontre des jeunes en « hors les murs » sur différents endroits de la Ville.

Après une rentrée de septembre 2020 marquant la reprise de la totalité des activités, la forte reprise de l'épidémie au début de l'automne entraîne un **deuxième confinement du 30 octobre jusqu'aux vacances de Noël.**

Toutes les activités sont à nouveau suspendues, seuls les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires fonctionnent, les écoles restant cette fois-ci ouvertes.

Après un déconfinement au mois de janvier, un **3<sup>ème</sup> confinement** est annoncé pour le mois d'avril (extension des périodes de vacances scolaires).

Durant toute cette période, les activités de la MJC et les activités régulières sont suspendues en présentiel, et pour la majeure partie, sont proposées en support distanciel ou par vidéo.

Toutes les actions de solidarité du 1<sup>er</sup> confinement se prolongent, n'ayant jamais été complètement arrêtées.

L'équipe du centre social se tient au soutien des effectifs de la Mairie, et principalement, de manière journalière, au gré des besoins du pôle enfance, faisant face à un fort taux d'absentéisme (arrêt maladie, mesures d'isolement suite à infection, ...) au sein des effectifs d'encadrement (ATSEM, animateurs, agents de restauration, ...) afin de garantir tant que possible le respect du cadre réglementaire de la SDJES (ex DDCS)<sup>25</sup> en matière d'encadrement de mineurs.

Il est également possible de proposer des temps de soutien à la Parentalité ; ainsi, la nouvelle référente famille arrivée début novembre propose des temps d'échanges, de rencontres, soumis à des jauges restreintes (10 personnes maximum), aux familles. Ce dispositif sera nommé « Bulle d'air ».

Son objectif est de permettre aux familles n'ayant pas ou peu accès à des structures d'accueil, de garder un lien avec d'autres familles, d'autres enfants et des professionnels.

Il est également l'occasion, pour ceux qui le souhaitent de « déposer » les tensions, les difficultés qui peuvent être rencontrées dans la situation actuelle, mais aussi de partager des moments de vie positifs.

---

<sup>24</sup> ASL tout au long du document

<sup>25</sup> Service Départemental de la Jeunesse de l'Engagement et des Sports, ex Délégation Départementale de la Cohésion Sociale

Il contribue enfin à rompre l'isolement des familles, permettre la socialisation des petits et grands enfants surtout après ces temps de rupture et de confinement/re confinement.

Ce dispositif, se pérennisera avec la création d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent du même nom fin 2021.

Les activités réouvrent progressivement au cours du deuxième trimestre 2021, après le 3<sup>ème</sup> et dernier confinement autour de vacances de Printemps, et au gré des protocoles sanitaires et autres horaires de couvre-feu.

**Comme déjà expliqué précédemment, le projet social 2019-2022 n'a jamais vraiment pu commencer au gré des différentes péripéties rencontrées par le service du printemps 2019 à l'été 2021.**

**L'équipe maintenant en place et consolidée dans ses fonctions, à cela dit tenter de tirer des grandes lignes de bilan, sur lesquelles elle pourrait capitaliser pour le projet futur.**

## C. Bilan Projet 2019-2022

### **AXE 1 : DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA SOLIDARITE**

- Un plan d'action au format catalogue
- Un levier « Culture » très présent, mais non incarné
- Peu d'implication partenariale
- Les outils Ludothèque et Evènementiel en « fer de lance »
- Une dimension sociale et solidaire à redéfinir « Post Covid » en prenant en compte la présence d'un travailleur social au sein du service

### **AXE 2 : RENFORCER LES LIENS INTRAFAMILIAUX ET INTER FAMILIAUX (Projet ACF)**

- Une réorganisation du Pole Famille génératrice de dynamisme
- Les outils de soutien à la parentalité en action pendant les périodes « Covid », sur lesquels il convient de capitaliser
- Une commission famille impliquée et dynamique
- Création du LAEP
- Une dynamique partenariale enclenchée et à animer
- Besoin d'affirmer la transversalité de l'action du centre Social vis-à-vis de tous les publics, avec l'intégration des pôles Enfance et Jeunesse

### **AXE 3 : DEVELOPPER LES DIFFERENTES FORMES DE PARTICIPATION JUSQU'AU POUVOIR D'AGIR**

- Une implication des bénévoles en berne post Covid ; mais le potentiel est là
- L'instance de participation tel qu'imaginée (Comité de Vie Sociale) est à retravailler ; à mettre en cohérence avec l'existant
- Une commission Famille active et dynamique
- Une fonction d'accueil et d'écoute à imaginer au regard de l'inadéquation des locaux

## D. Focus sur l'instance de participation ; le Comité de Vie Sociale (CVS)

Le CVS est l'instance d'implication des usagers de la MJ centre social, imaginée lors de l'écriture du projet social 2019-2022.

Censée se réunir 3 fois par an, elle est composée de 19 membres représentant les usagers de la MJC, les habitants, les élus du Conseil Municipal et des agents de la MJ Centre social.

Créée officiellement par délibération en septembre 2020, le CVS ne s'est réuni que 2 fois depuis, notamment au regard des restrictions de jauge imposée dans le cadre de la crise du Covid

La dernière « convocation » dans le cadre de la participation à l'élaboration au diagnostic de territoire dans le cadre du renouvellement du projet social n'a « attiré » que 2 personnes dont une élue, en plus des agents du service...

Le CVS restera comme une instance « lourde » à animer au regard du nombre de participants, et de la diversité des intérêts de chacun à y siéger, entraînant des séances d'une extrême longueur et d'une forte improductivité ...

Il conviendra de recalibrer les prérogatives d'une nouvelle instance : le CVS ayant officiellement, dans la délibération de création, des prérogatives de validation semblable à un Conseil d'administration sans en avoir la légitimité, au regard de la municipalisation du service.

Il conviendra également, afin d'éviter une redondance avec d'autres instances, de remettre à plat les outils de démocratie participative pour une meilleure cohérence et lisibilité : Conseil des Aînés, Conseil municipal des Enfants et des Jeunes, Conseil de Vie écolier, Conseil de Vie collégien, Conseils de Quartier, ...

Parallèlement, la question de l'implication et du bénévolat devra faire consensus au sein de l'équipe et des élus.

---

**La succession des différentes phases de contraintes liées à la pandémie du Covid-19, les difficultés et les ressources d'adaptation qu'elle a engendrées, a permis de renforcer la cohésion au sein de l'équipe, mélange d'agents déjà présents en 2019, de nouveaux et des agents du Pôle enfance intégrés au centre social en 2020.**

**C'est cette cohésion, cette prise de conscience de la plus-value d'un centre social sur le Territoire de la ville de Tignieu-Jamezyieu qui doit maintenant permettre de poser les bases d'un futur projet social à destination de tous les publics ; dans l'affirmation d'une démarche transversale Enfance-Jeunesse-Famille...**

## V. LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Afin d'obtenir une bonne compréhension et une bonne analyse du territoire, l'équipe projet a élaboré des outils afin de réaliser un diagnostic partagé de tous les acteurs qu'ils soient institutionnels, associatifs, habitants, usagers, ...

Afin de s'acculturer collectivement à la méthode de diagnostic, ces outils ont été pensés, réfléchis lors de 2 matinées spécifiquement dédiées.

Ce diagnostic doit également permettre de donner à voir le rôle du centre social, et de l'impact de son action sur le territoire et ses habitants.

Il a aussi été un moment de prise de distance pour les membres de l'équipe projet quant à leurs missions quotidiennes, et d'échange avec les habitants et les partenaires sur les missions et actions des structures.

### A. Diagnostic de l'équipe projet du centre social

Il a été réalisé en 2 temps ;

Un 1<sup>er</sup> temps où chaque membre de l'équipe projet a pu s'essayer à différents outils de récolte de données, tout en contribuant personnellement à la méthode globale ...

- Des tableaux d'expression libre sur l'identification de l'existant, des constats et des besoins de la Ville de Tignieu-Jamezieu
- Une cartographie subjective de la Ville réalisée collectivement
- Un questionnaire en ligne sur leur vision de la Ville et du Centre social dans son territoire

Quelques exemples de constats, de besoins :

- Les jeunes se retrouvent aux fast-foods de « Place du Dauphiné », ce sont de véritables lieux de rencontres
- Saturation des services de soins
- Manque de locaux pour les associations
- Manque de place aux accueils de loisirs et dans les structures d'accueil du jeune enfant
- Absence d'acteurs de la prévention
- Manque d'acteurs de la jeunesse pour les plus de 15 ans et les jeunes adultes
- Plus de petits commerces, plus de marchés
- Urbanisation trop massive
- Absence de transports publics

Quelques « extraits :

**La vision de la Ville par les membres de l'équipe :**

- « Population plutôt active - Classe moyenne +++ - Population grandissante - 3 quartiers distincts (Village, Plaine, Jamezieu) - Peu de mixité dans chaque quartier - Ville dynamique (centre commercial, infrastructures loisirs, vie associative ++)
- « Ville sympa à la campagne et proche de la grande ville de Lyon où il fait bon vivre. - C'est une ville pour investisseurs car elle est vouée à agrandir sa population, ses réseaux de mobilité et services »
- « Ville en développement, population active, rencontre entre des citadins de Lyon et des natifs de Tignieu-Jamezieu. Pas de culture centre social »
- « Ville coupée socialement en 2, attractive (peut être trop). - Ville coupée des ville voisines en termes de transport, même d'un quartier à l'autre - vie associative très présente.

#### Les atouts de la Ville :

- « La proximité de Lyon - Ses espace verts, la proximité avec la campagne - Place du Dauphiné - La vie associative »
- « La proximité de Lyon - La profusion de ses services - Ses espace verts, la proximité avec la campagne - Place du Dauphiné »
- « La profusion de ses services - Ses espace verts, la proximité avec la campagne - Sa tranquillité - La vie associative »

#### Ses défauts :

- « Son urbanisation galopante »
- « Le manque de mixité - Son urbanisation galopante - Les services publics - Son manque d'équipements de loisirs »
- « La circulation - Son manque d'équipements de loisirs »
- « La circulation - Le manque de mixité - Son urbanisation galopante - Sa forte pression démographique »

Plusieurs items étaient également orientés vers les besoins de habitants, et la place du centre social sur la Commune

Comme énoncé précédemment, ce 1<sup>er</sup> temps a également contribué à nourrir la démarche globale du diagnostic ; c'est-à-dire que ce temps de travail a permis de donner des idées, d'inspirer les membres de l'équipe projet afin d'élaborer des outils de diagnostic à destination de tous les types de publics préalablement identifiés.

Lors de cette même 1<sup>ère</sup> matinée, l'équipe a identifié collectivement les différents publics à « sonder », et créé les outils qu'il lui semblait les plus adaptés à chaque public pour se faire ...

Lors du 2<sup>ème</sup> temps collectif, il a été demandé aux membres de l'équipe projet, **de dessiner soit un moyen de locomotion, soit un lieu d'habitation qui illustrerait de leur point de vue ce qu'est le centre social au sein de son territoire** ; puis de présenter leur production à l'équipe en la décrivant et l'expliquant

Pêle-Mêle, ont été représentée des maisons en construction, un vieil avion à hélices qui décolle difficilement, un train dont les wagons représentent les différents publics, une grande cabane dans un arbre, un tramway, un chariot tiré par des chevaux...



## Différentes notions ont été évoquées lors des descriptions

« Accompagner les habitants, les conduire », « les embarquer avec nous », « plusieurs publics », « des moyens anachroniques », « l'équipe est aux commandes », « difficulté d'accès », « manque de visibilité », « partage », « jeux », « rassemblement », « la porte est ouverte, tout le monde est bienvenu », « des chemins qui se croisent », ...

Au sein de l'équipe projet, seuls 3 membres, dont le directeur, avaient déjà participé à l'élaboration d'un projet social. La méconnaissance initiale de certains agents a été exprimée de manière disparate, soit par de l'engouement, soit par de la crainte de ne pas comprendre le processus avec le risque de perdre l'« adhésion » de certains...

Cet exercice de « vulgarisation imaginative » de ce que peut représenter un centre social a permis à tout le monde de s'exprimer, sans crainte de jugement, en se décentrant du quotidien des missions, des fonctions occupées au sein de la structure.

## B. Plan de la phase diagnostic

De mai à juillet l'équipe a déroulé le plan de diagnostic en multipliant les interventions, les animations, les questionnaires à destination de différents publics ciblés

Public	Moyen envisagé
CMEJ Enfants /Parents	Interview en séance
Espace Jeune- jeunes	cartographie "en intérieur", interview ...
Jeunes non captifs et + 16 ans	Aller vers: échanges, questionnaire, cartographie,
Accueils Tout public	Questionnaire (court) en direct
Personnes âgées	Entretien transport social, portage de repas, entretien club des aînés 16/6 boulistes, groupe d'appel (Ngarofalo), perm' sociale, café des hbts, ...
Elus	Echange collectif en BM (enregistrement)
CVS	cartographie échange collectif
Fêtes d'écoles les deux le 24 juin	Les deux stands carto simultanément
Soirée bénévoles début septembre	soirée festive + barbecue
Commission famille le 16 juin	
Associations, partenaires, milieu scolaire	Soirée conviviale
Adhérents MJC	Questionnaire en ligne, Mail ... ADHERENTS MJC format Webquest
ACM Enfance-Enfants	En activités ss forme de jeux ...
ACM Enfance-Parents	Mail, questionnaire envoi lien questionnaire famille
Espace Jeune - Parents	Mail, questionnaire envoi lien questionnaire famille
Ecoliers + familles à l'école	A définir...envoi lien questionnaire famille
Familles Ludothèque	échanges, cartographie (22/6), questionnaire envoi lien questionnaire famille
Agents Municipaux	Questionnaire en ligne, mail
Prestataires MJC	échanges, questionnaire ajuster questionnaire exercice Salarié

Tout n'a pu se dérouler pour diverses raisons (orage lors de la fêtes des écoles, désengagement du Comité de Vie Sociale, pas de questionnaire à l'attention des agents municipaux, ...), mais ce sont au final pas loin de 400 usagers, familles, jeunes qui ont été sollicités afin de fournir un maximum de données nécessaires à l'élaboration du diagnostic des besoins des habitants de Tignieu-Jamezieu.

Ce sont aussi autant de moments d'échanges avec le public qui ont permis aux membres de l'équipe de se faire identifier, de promouvoir l'action du centre social, ...

## C. Focus sur la soirée partenaires du 23 juin

Dans le cadre du diagnostic, l'équipe a organisé le jeudi 23 juin une soirée conviviale à destination des différents partenaires du centre social.

Étaient présents

- 3 enseignantes de l'école Cassat-Laurencin
- La directrice du RPE (CCBD) de Tignieu-Jamezyieu
- 2 bénévoles, membres du CA de l'association GALI
- Le président de l'antenne locale des Restos du Cœur
- Un médecin représentant la Maison de santé du Tissage

L'invitation initiale était plus large (techniciens de la Maison du Département, du collège, de l'école Duffy-Renoir, ...); les contraintes des uns et des autres ont entraîné bon nombre d'excuses et d'absences.

Après un tour de présentation des partenaires, un rappel du cadre CNAF de l'agrément Centre social et une présentation de la démarche de renouvellement entrepris par l'équipe, chaque participant a pu faire un focus sur l'action de sa structure envers le public Tignolands.

Il a ensuite été proposé aux participants d'échanger autour de la question suivante

*« De votre place d'acteur de la vie Tignolande, quels constats dressez-vous sur la Ville et ses habitants »*

Ce temps s'est avéré très productif et les échanges très enrichissants. Ils ont entre autres pu permettre de faire connaître à tous les partenaires les démarches de renouvellement et de diagnostic partagé ainsi que le rôle du centre social, mais aussi de faire découvrir réciproquement les actions des uns et des autres, et ainsi pouvoir nouer des dynamiques partenariales.

Ce temps a également permis de poser les bases d'une réflexion collégiale sur la réalité de la Ville (bien que multiple selon la vision et le rôle de chacun) et de ses enjeux; et se projeter sur de potentiels projets et actions partenariales pouvant voir le jour face à ces enjeux...

La soirée s'est terminée autour d'un buffet convivial pendant lequel les échanges ont pu se prolonger et les éventuels partenariats se consolider...

## VI. DU DIAGNOSTIC AU PLAN D'ACTION

A l'issue de la phase de diagnostic, de ces différents temps d'échanges, de débats et de recueils, l'équipe a compilé l'intégralité des constats et des problématiques recueillis,

Ces éléments du diagnostic partagé ont été regroupés par grandes thématiques puis déclinés en grands constat

La même démarche a ensuite été réalisée avec le groupe ressource, animé par la référente famille et le directeur...

De la synthèse de ces grands constats, l'équipe a élaboré des axes d'interventions prioritaires du centre social pour les 4 années à venir

Les grandes thématiques identifiées suite au diagnostic de territoire

- ❖ **Mixité culturelle et sociale**
- ❖ **Personnes âgées, solidarités, isolement**
- ❖ **Famille enfance jeunesse**
- ❖ **Prévention**
- ❖ **Voirie, urbanisme,**
- ❖ **Sécurité, insécurité**
- ❖ **Mobilité Santé**

Certaines thématiques ne relèvent pas de la compétence d'un centre social, mais peuvent s'intégrer dans un plan d'action, sans en être des axes d'intervention à part entière.

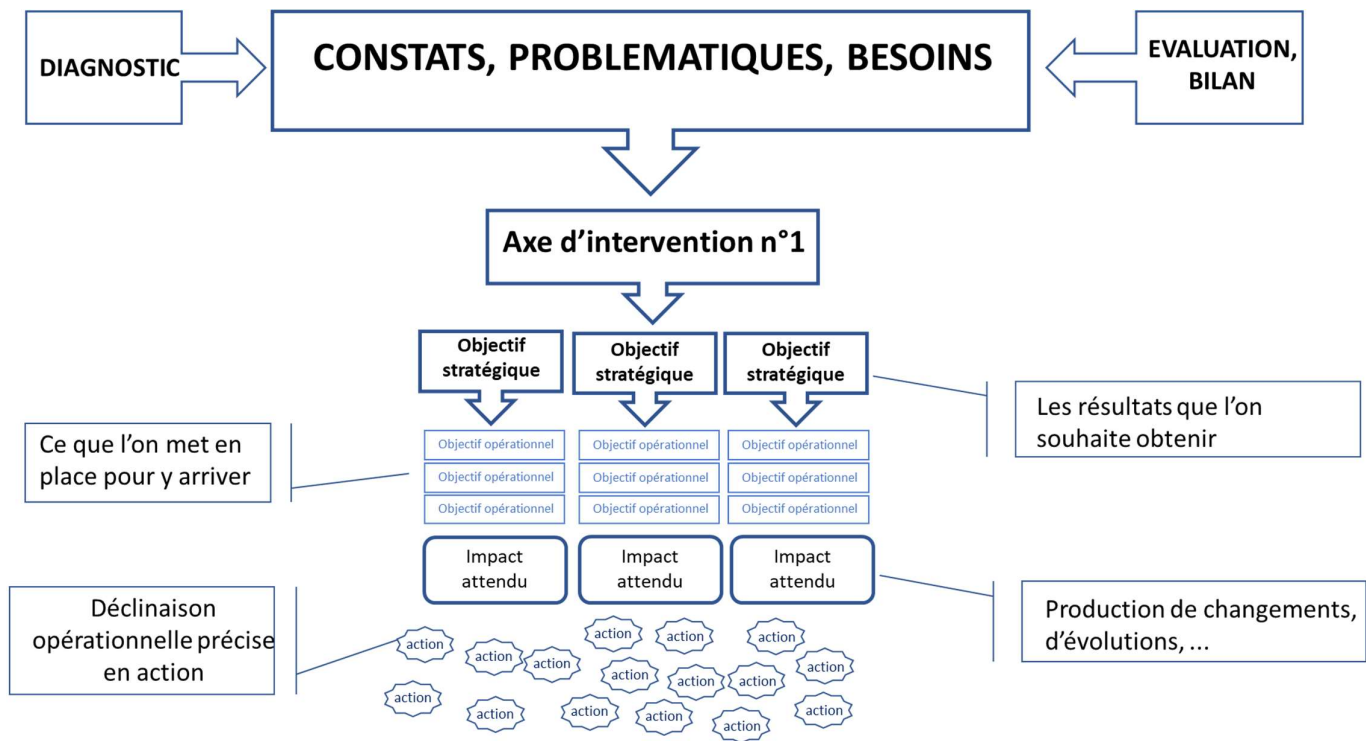
Toutes les données et constats concernant les thématiques « **Voirie et Urbanisme** » seront ainsi transmis et explicités au regard de leurs contextes au service technique Municipal, celles concernant la thématique « **Sécurité, insécurité** » au service de Police Municipale.

La « **Mobilité** », ne disposant pas de service à proprement dédié, est gérée par un conseiller Municipal délégué « Mobilité et déplacements Doux » au sein de l'exécutif. Un travail collaboratif est à envisager avec pour objectif, en plus de fournir les constats des habitants, de pouvoir créer une instance participative spécifique à ce sujet.

Enfin, la thématique « **Santé** » dont de nombreux éléments ont soit été donnés par la Maison de santé, soit évoqués dans la dimension « offre de soin » ne serait être traitée directement par le centre social pour des questions de moyens et de compétences ; elle doit être abordée dans une dimension plus globale de développement de l'offre sur la Collectivité.

Les grands constats propres aux grandes thématiques ont ensuite permis à l'équipe d'élaborer des axes prioritaires d'intervention, afin de pouvoir répondre aux besoins et aux problématiques identifiés au cours du diagnostic.

Afin de mieux s'approprier la démarche d'identification des axes prioritaires, l'équipe a utilisé ce schéma afin de simplifier, en l'imaginant, le processus.



Le diagnostic partagé du territoire de la ville fait apparaître que, globalement, il fait bon vivre à Tignieu-Jamezyeu : l'image du cadre agréable d'une « Ville à la campagne » à proximité de Lyon est très présente, amplifiée par la profusion des services qui sont proposés à ses habitants.

Cette belle première image laisse cependant apparaître des failles, des problématiques qui déteignent le tableau.

L'urbanisation de la Ville et sa forte évolution démographique font apparaître des crispations quant au manque de mixité et au manque de communication entre les populations installées depuis longtemps et celles arrivées plus récemment.

Ces phénomènes ont produit un ressentiment d'iniquité entre les différentes zones de la Ville : absence de commerces pour l'un, pas de services publics pour l'autre, profusion de « tout » pour « les autres » ...

Le secteur de « La Plaine » semble cristalliser une partie de ces ressentis : majoritairement peuplé de familles issues de l'immigration depuis une quinzaine d'années, cette évolution de la population a pour effet de rajeunir le quartier avec l'arrivée de nombreuses familles depuis 10 ans

Ce changement dans la structure de la population sur le secteur a semble-t-il généré de nouvelles problématiques.

- Des difficultés de pratique et de compréhension de la langue entre certaines familles et le corps enseignant, entraînant de fait des difficultés pour les parents à suivre correctement le cursus scolaire des enfants

- Un ressentiment de communautarisme ; entraînant une fracture entre les différentes composantes de la population, renforcée par des pratiques éducatives diverses, voir opposées
- Un délitement de l'ambiance sur le quartier : incivilités, sentiment d'insécurité, crainte-peur « des autres », fracture générationnelle et culturelle, ... La population « jeune » est identifiée par les habitants comme génératrice en partie de ces constats.

La présence en proximité de la Zone d'Activités des « 4 Buissons » et de la zone commerciale « Place du Dauphiné » (magasins de marque, restauration rapide, ...) ne répond pas à ces constats, ni aux besoins des familles.

La démarche d'évaluation a également mis en lumière le besoin de repenser l'implication des habitants dans le projet du centre social, mais aussi au sein de la Ville ...

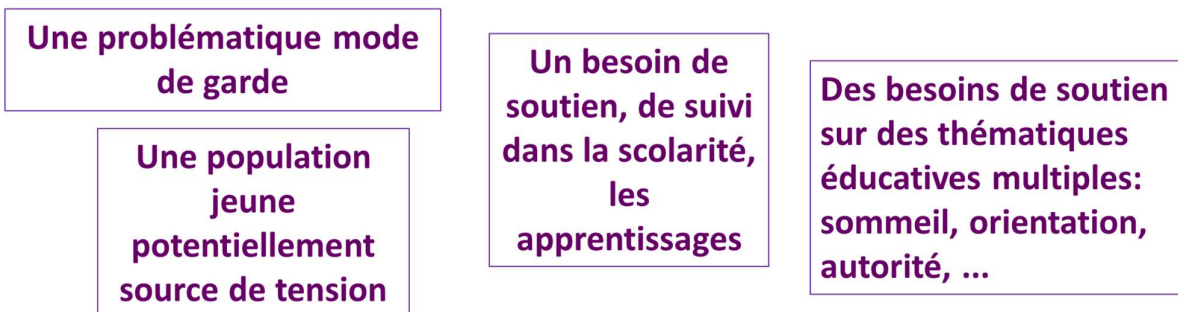
Les différentes phases liées à la pandémie de Covid-19 ont, à la fois coupé l'élan de l'existant, mais ont en même temps permis de développer des situations d'entraide et de solidarité sur lesquelles il est possible de capitaliser pour redynamiser l'action bénévole et entretenir le soutien apporté aux populations les plus fragiles, notamment les séniors, dont le sentiment d'isolement et les besoins ont été fortement exprimé dans le cadre du diagnostic.

## A. Les axes prioritaires 2022-2025

Pour tenter de répondre à ces différents constats, l'équipe projet a déterminé des axes d'interventions, prioritaires, eux-mêmes déclinés en objectifs stratégiques, en objectifs opérationnels, en impacts attendus, puis en actions concrètes

### ❖ Axe Prioritaire n°1 :

**Pour la thématique « Enfance-Jeunesse-Famille » ; afin de répondre aux constats généraux :**



***Contribuer à l'épanouissement de l'enfant par le soutien de la complémentarité éducative aux profit des familles (Projet ACF) »***

❖ Axe prioritaire n°2 :

Pour la thématique « Mixité sociale et culturelle » ; afin de répondre aux constats généraux :

Un problème de connaissance mutuelle des différentes composantes de population

Un accroissement démographique source de distension entre les habitants

Une difficulté dans la maîtrise de la langue française potentiel frein à l'intégration

Un sentiment d'isolement des habitants de Jamezieu

**« Renforcer les liens sociaux pour favoriser le vivre-ensemble »**

❖ Axe prioritaire n°3 :

Pour la thématique « Personnes âgées, solidarités, isolement » ; afin de répondre aux constats généraux :

Un besoin de prise en compte des séniors

Des bénévoles à remobiliser « post Covid »

Une dimension sociale et solidaire à redéfinir « Post Covid »

L'instance de participation telle qu'imaginée est à retravailler; à mettre en cohérence avec l'existant

Une fonction accueil à développer au sein de la MJC Centre social

**« Favoriser le développement du pouvoir d'agir des habitants pour qu'ils prennent leur place de citoyen »**

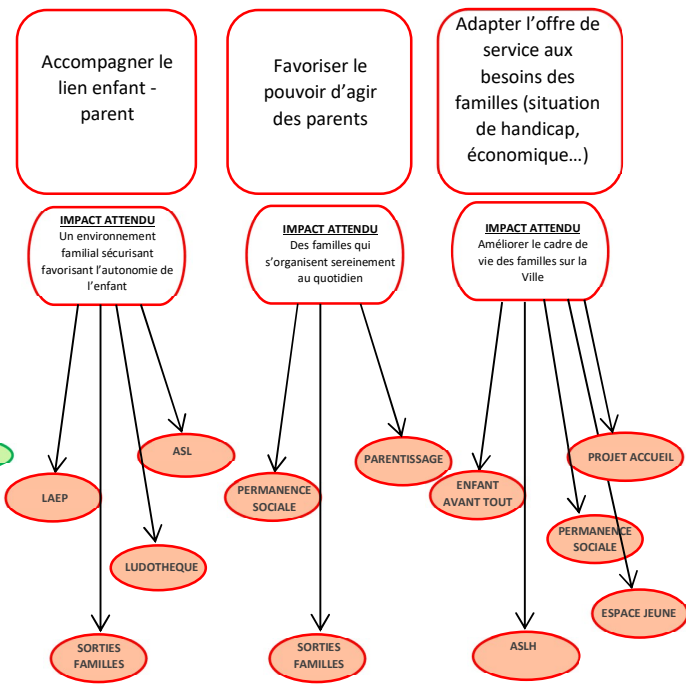
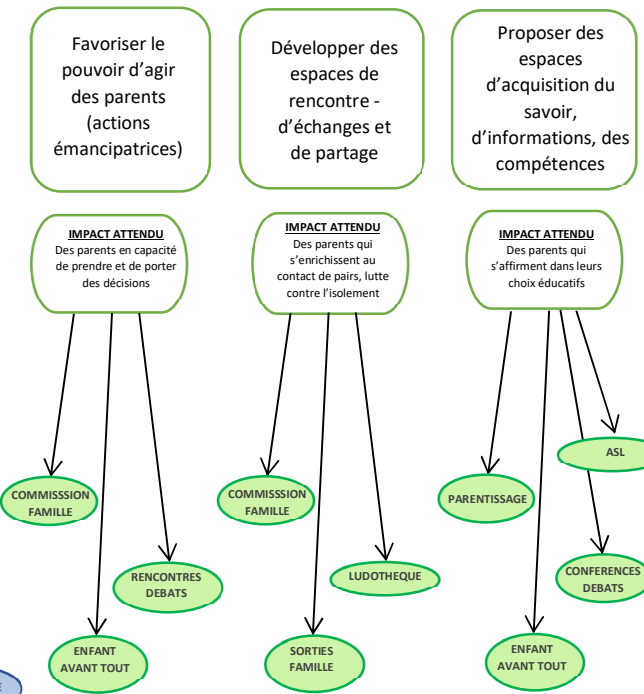
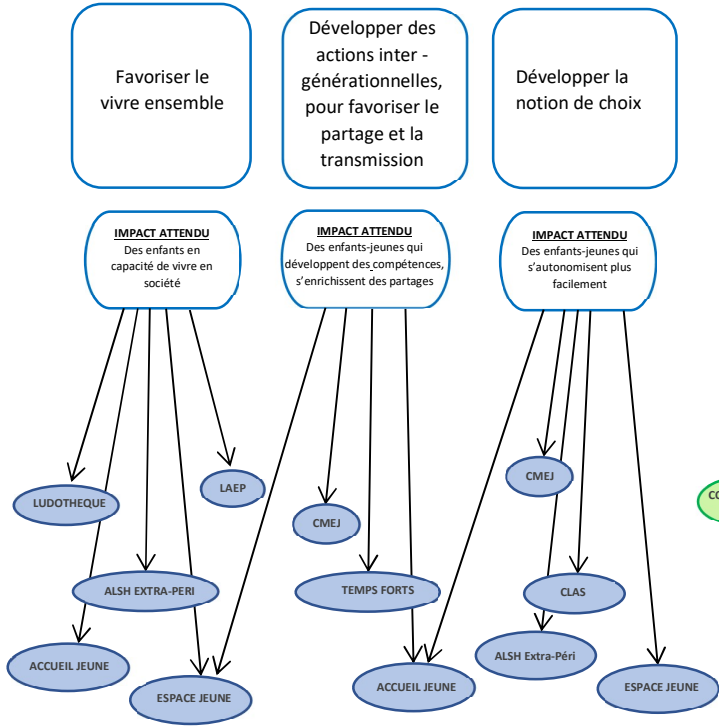
**Axe n°1 ; Projet ACF**

# CONTRIBUER A L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT PAR LE SOUTIEN DE LA COMPLEMENTARITE EDUCATIVE AUX BENEFICE DES FAMILLES

Accompagner l'enfant, en association avec les familles, à trouver sa place d'adulte de demain dans la société

Renforcer les compétences des parents dans l'exercice de leur parentalité

Améliorer le bien-être des familles dans leur quotidien



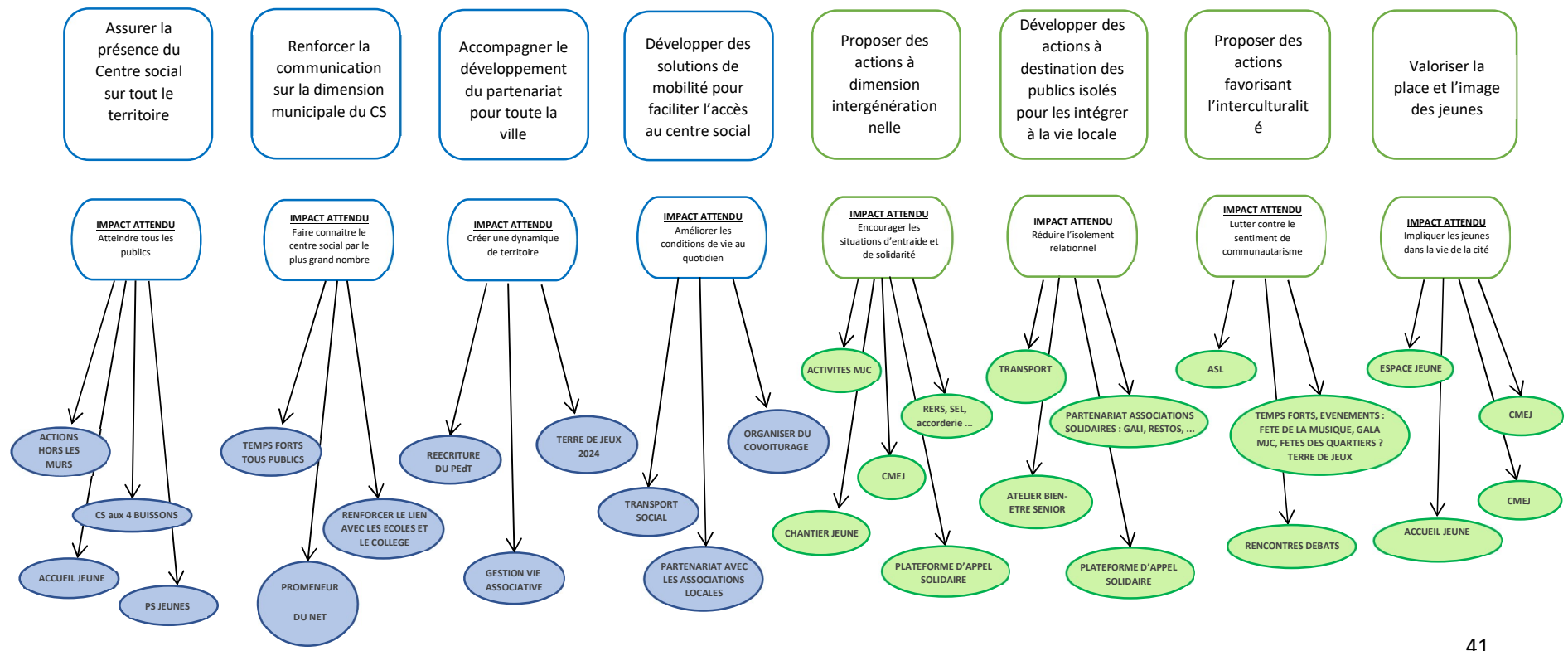


**Axe n°2**

**RENFORCER LES LIENS SOCIAUX POUR FAVORISER LE VIVRE-ENSEMBLE**

**DECLOISONNER LA VILLE  
POUR ATTENUER LES  
CLIVAGES DE QUARTIERS**

**AMELIORER LA CONNAISSANCE  
RECIPROQUE DES PUBLICS POUR  
DECONSTRUIRE LES REPRESENTATIONS**





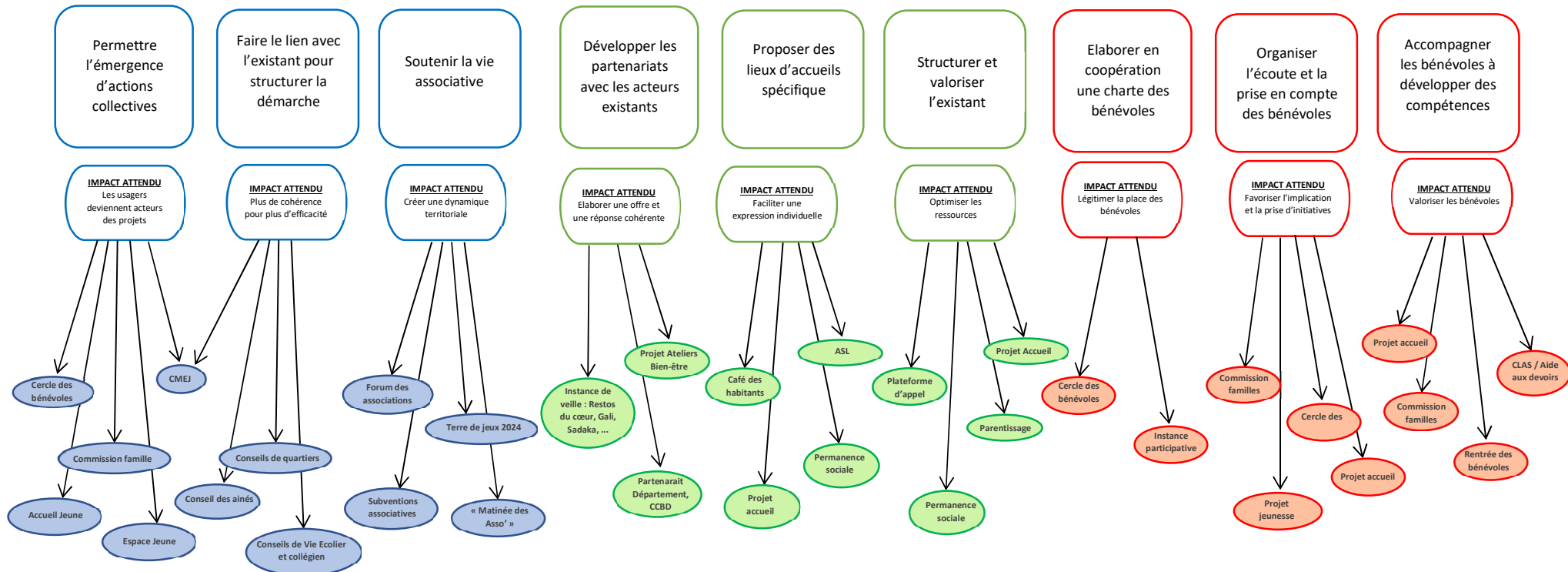
# Axe n°3

## FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

IMPULSER, DEVELOPPER  
DES MODES D'EXPRESSIONS  
DES PUBLICS

STRUCTURER et  
DEVELOPPER LA VEILLE DES  
PUBLICS ISOLES ET FRAGILES

SOUTENIR et VALORISER LES  
INITIATIVES DES BENEVOLES



## B. Le projet famille

Le Projet « Action Collective Familial » (ACF)- famille s'inscrit dans le contrat projet 2022-2025 du centre social, par le biais de l'axe n°1 « **Contribuer à l'épanouissement de l'enfant par le soutien de la complémentarité éducative aux profit des familles** ».

Tout comme le renouvellement global du projet social, il a été élaboré de manière participative dans le cadre d'un diagnostic partagé avec les habitants, les partenaires et l'équipe projet.

La phase diagnostic a été commune à celle du contrat projet. La référente famille a cherché à enrichir les données en envoyant des questionnaires spécifiques aux familles fréquentant les différents services proposés par le Centre social et s'est également appuyée sur les référents des pôles Jeunesse et Enfance ainsi que sur le référent de la Ludothèque.

Les partenaires ont été associés au sein du groupe ressource et la Commission « Famille » a été sollicitée à toutes les étapes du processus

Les constats sont listés dans le schéma récapitulatif (ci-après).

### 1. Le cadre de la circulaire concernant la fonction de référent. e Familles

La circulaire CNAF de juin 2021 précise les missions du/de la référent. e familles :

- Être le garant avec le directeur du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles, en cohérence avec le projet social du centre ;
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter-familiales ;
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

Toujours d'après la circulaire, « le/la référent. e familles doit permettre la transformation de demandes individuelles informelles des familles en actions collectives pour les inscrire dans la vie sociale de leur territoire. Il/elle travaille à l'écoute des besoins et des attentes des parents et des enfants du territoire. Il/elle s'appuie sur les relations privilégiées que les centres sociaux tissent avec les familles.

Les actions collectives reposent sur une démarche participative réunissant les parents, les enfants, les professionnels du centre social et, le cas échéant, d'autres acteurs du territoire. En s'appuyant sur le savoir-faire et les compétences des parents et des enfants, ces actions permettent :

- De travailler sur les liens entre les parents et les enfants : l'accueil parents-enfants, les sorties familiales, les loisirs collectifs en famille, les projets de départ en vacances ;

- De favoriser l'expression de la parole et le soutien entre pairs : les groupes d'échanges ;
- De renforcer le lien entre les familles et l'école, d'offrir les ressorts nécessaires à la réussite de l'enfant : les actions d'accompagnement à la scolarité ;
- Favoriser l'établissement de relations de confiance entre les parents et les professionnels, retisser du lien social : les manifestations festives...

## 2. L'évolution de l'action des référent.e.s familles durant le projet social 2019-2022

### a) De 2019 à novembre 2020 :

**Animation et coordination de lieu et de temps pour les familles :** Dans le précédent projet social, l'action du référent familles s'articule autour de la Ludothèque et des sorties familles. Ces espaces de rencontres sont pensés, travaillés pour favoriser le lien enfant-parent et le lien entre les familles. Ils sont également des lieux d'expression pour les parents, tout comme le sont la commission familles, qui se mobilise autour de la préparation des sorties familles, et le temps de « causerie des parents » de la Ludothèque.

**Un référent reconnu :** De par son ancienneté au sein de la collectivité et sa connaissance fine de la commune, de ses habitant.e.s, des usagers et usagères de la MJ Centre social, le référent familles est connu et repéré par les familles.

**Lien avec les partenaires :** Le référent familles est également identifié par les partenaires qui le sollicitent sur des actions partenariales (par exemple : la création d'un livret répertoriant les lieux d'accueil dédiés aux familles à l'initiative du département...). Il développe également un partenariat fort avec l'association ADF 38 et le LAEP « la cabane aux loustics » autour des temps d'animation de la Ludothèque.

**Accompagnement des initiatives habitant.e.s et des bénévoles :** Il est aussi chargé d'accompagner les projets des habitant.e.s. Il coordonne des groupes de bénévoles autour d'actions comme la bourse aux vêtements et la commission familles.

**Responsabilité de la Ludothèque :** La Ludothèque est coordonnée par le référent qui en fait un outil pour travailler le lien enfant-parent. L'animation de la Ludothèque occupe énormément le référent familles, qui se trouve limité en temps pour développer d'autres supports d'accompagnement de la parentalité.

Consciente des enjeux de l'action de soutien à la parentalité et des difficultés pour le référent familles de porter, de front, la Ludothèque et les missions liées à sa fonction, la collectivité décide de restructurer le pôle famille. Une référente familles est recrutée, permettant à l'ancien référent familles de se consacrer au développement de la Ludothèque et du jeu comme outil de lien.

### b) De novembre 2020 à décembre 2022 :

**Passage de relais :** A l'arrivée de la nouvelle référente familles, l'animateur socio-culturel, responsable de la ludothèque, partage son expérience de référent familles. Il l'accompagne sur la mise en place des sorties

familles, lui présente les membres de la commission familles et passe « officiellement » le flambeau lors un bilan des sorties familles 2020. Il met également en lien les familles avec la référente familles lors des accueils de la Ludothèque. Son aide permet à la référente familles d'être identifiée/repérée plus rapidement par les familles et les partenaires.

### **Contexte COVID :**

La référente familles arrive dans le contexte très particulier de la crise sanitaire liée au COVID 19. Les contraintes « d'éloignement physique », de limitation du « brassage des publics » perturbent fortement les actions du pôle famille, et plus globalement des services de la Ville.

La référente familles vient en renfort du pôle enfance et du pôle jeunesse dans l'encadrement des temps méridiens et des sorties journées. Cela lui permet de rencontrer des collègues avec qui elle n'aurait eu que peu de contacts, de construire un lien fort avec le pôle jeunesse, particulièrement, qui se traduit par la volonté de penser des projets en commun.

Le remplacement d'ATSEM dans une des écoles maternelles est également l'occasion de créer un lien de confiance avec la directrice et les enseignantes. Là encore, cela est facilitant pour la mise en place de projet.

### **Découverte du territoire et des besoins des familles :**

La référente familles organise des temps de rencontre avec les partenaires. L'objectif est de mieux cerner le territoire et les acteurs et actrices qui participent à le faire vivre. La mise en place, dès l'été 2021, d'animations dans les deux « principaux » quartiers de la ville permet également de mieux connaître ces différents lieux de vie.

Dans le contexte de la crise, la rencontre avec les familles prend plus de temps. Les lieux et temps privilégiés pour créer du lien avec les familles sont la Ludothèque et les sorties familles. C'est l'occasion d'échanger avec eux, d'accueillir leurs besoins, leurs envies....

### **Lien services et partenaires :**

La rencontre avec les partenaires et les services de la Ville permet à la référente familles de se faire connaître et d'être identifiée comme personne ressource sur la thématique de la parentalité et de la petite enfance. Elle est sollicitée par certains partenaires, notamment les groupes scolaires Cassatt-Laurencin et Duffy-Renoir-Matisse, pour intervenir sur de l'accompagnement de projet et d'équipe et des interventions auprès du public. C'est l'occasion de découvrir des actions déjà existantes, mutualiser des temps, des locaux et du matériel.

Avec la création du Lieu d'Accueil Enfant Parent<sup>26</sup> « Bulle d'air », un lien se tisse avec les équipes de la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, tout particulièrement le Relais Petite Enfance (RPE) et les EAJE<sup>27</sup> Pom' de Reinette et l'Isle aux Enfants. Au-delà du partage des locaux, pour ces équipes, c'est un moyen de développer une coopération sur des animations, des temps forts spécifiques petite enfance...

### **Le pôle familles :**

Avec l'arrivée d'une référente familles et la création d'un poste d'animateur socioculturel responsable de la Ludothèque, le pôle famille se développe. Le projet ACF, auparavant accès sur les animations développées par la Ludothèque, peut élargir son domaine d'intervention, en menant des projets pour

---

<sup>26</sup> LAEP tout au long du document

<sup>27</sup> Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

d'autres publics, avec d'autres outils. Le responsable de la ludothèque et la référente familles repensent le pôle, la place de chacun et ses fonctions.

Le pôle confirme qu'il est un espace de réflexion.

En son sein, chacun apporte ses idées, ses projets, ses questionnements. Il est un lieu de ressources et d'entraides pour que chacun puisse mener ses actions dans de bonnes conditions. Il est enfin un lieu de régulation, il permet à chacun d'ajuster sa place dans le binôme.

Les formations et les missions du responsable Ludothèque et la référente familles sont complémentaires. En effet, le responsable Ludothèque a un parcours riche dans le secteur de l'animation.

Il est titulaire d'un Brevet d'Animateur Technicien de l'Education Populaire<sup>28</sup> et il a eu l'occasion d'exercer différentes fonctions dans le milieu de l'animation (animateur/médiateur jeunes et coordinateur Temps d'Accueil Périscolaire) avant d'exercer les missions de référent familles et de responsable Ludothèque au sein de la MJ Centre social.

La référente familles a elle aussi, une expérience dans l'animation au sein d'un centre social Villeurbannais (BEATEP, direction d'un Accueil Collectif de Mineurs<sup>29</sup> maternel, fonction d'animatrice bibliothèque puis petite-enfance/famille) avant de travailler plus particulièrement auprès de jeunes enfants et leurs familles (diplôme d'éducatrice de jeune enfant<sup>30</sup>, directrice halte-garderie itinérante, responsable LAEP et coordinatrice du réseau des LAEP Villeurbannais).

A travers leurs parcours, chacun. e a développé des compétences, une expérience auprès du public famille, un regard particulier. Ces différentes technicités enrichissent les réflexions portées par le pôle et favorisent la mise en place d'actions variées en direction de différents publics avec différents supports.

Le rôle du responsable de la Ludothèque est de favoriser le lien social pour les familles et les personnes isolées. Pour cela, il développe des actions avec le jeu comme outil de médiation (Ludothèque, café des habitants, animation auprès de partenaires...), il accompagne les initiatives habitant.e.s. En tant qu'accueillant référent du LAEP, il participe également à renforcer le lien enfant-parent au sein des familles.

La référente familles coordonne le projet ACF. A partir d'un diagnostic des besoins, elle met en place et anime des actions en lien avec la parentalité (sorties familles, LAEP, Rencontre Débat...). Elle accompagne les partenaires et les responsables des pôles du centre social dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle veille à la cohérence des interventions et leurs accessibilités, pour les familles, sur le territoire. Elle vient en soutien du responsable de la Ludothèque sur les initiatives habitant.e.s.

#### **Groupes ressources :**

La référente familles interagit avec différents publics (familles, enfants, partenaires, services/pôles de la Ville), sur différents supports. Pour se former, enrichir sa pratique, elle va chercher des ressources, d'autres points de vue, auprès de différents groupes de travail/réseaux (réseau VIF, Promeneur du Net ...). Ainsi, avec ses homologues du nord Isère, elle participe à des réunions régulièrement. Le but est de partager des idées de projets, des informations, d'exprimer les difficultés rencontrées...

---

<sup>28</sup> BEATEP tout au long du document

<sup>29</sup> ACM tout au long du document

<sup>30</sup> EJE tout au long du document

Elle participe également aux commissions familles organisées par la fédération des centres sociaux d'Isère (auprès de laquelle le centre social est adhérent). Elle y retrouve d'autres référent.e.s familles, participe à des formations, des débats, des ateliers...

Enfin, avec sa mission de coordination du LAEP Bulle d'air, elle prend part au réseau LAEP du nord Isère. Elle y représente le LAEP de Tignieu-Jamezieu, porte la parole des accueillant.e.s, contribue à la réflexion du groupe.

c) Développement d'actions et rôle de la référente familles :

Depuis son arrivée au sein du centre social, la référente familles a développé des actions en lien avec des partenaires et les différents pôles.

- Commission familles : Instance de réflexion et de construction de projet dont les membres sont des adhérentes du centre social, pour la plupart mères de famille participant aux actions du pôle famille. Initialement axée sur les sorties familles, elle s'ouvre progressivement sur d'autres actions (Rencontre Débat, Découv'tes sens, sorties découvertes, sorties familles...). Elle se tient tous les deux mois. Fonction d'animatrice
- Bulle d'air :
  - Espace d'accueil, pour les enfants de moins de 6/8 ans, créé en remplacement de la Ludothèque et de la Cabane aux Loustics, temporairement fermées pendant la crise sanitaire. Animation autour de jeux d'expérimentation/de découverte. Ce temps devient « découv'tes sens » au moment de l'ouverture du LAEP Bulle d'air. Accueillante/animatrice sur chaque temps et coordination de l'action.
  - Lieu d'Accueil Enfant Parent créé en remplacement de la « Cabane aux loustics » lors de l'arrêt des accueils par l'association. Coordination du projet, de la création (diagnostic, analyse des données, écriture du projet) à sa mise en œuvre (gestion administrative et des besoins de fonctionnement, coanimation (avec le responsable de la Ludothèque) des réunions d'équipe, coordination de l'équipe...), accueillante en moyenne 4 séances par mois.
- Ludothèque :

Sur les temps d'accueil, présence auprès des familles en fin de journée (2h), les mercredis après-midi, pour échanger, jouer avec, être en lien. Accueillante/animatrice.
- Parén'Tissage :

Permanence parentalité, proposée une fois par mois, offrant la possibilité à des familles, éprouvant des difficultés, d'être reçues en entretien individuel pour déposer, être écoutées et être accompagnées dans des démarches visant à améliorer leur situation. Permanences assurées par une psychologue. Des temps de réflexion, avec la psychologue, la travailleuse sociale et la référente familles, sont mis en place pour réajuster le dispositif. Animatrice de la salle d'attente (accueil des familles, accompagnement et observation des enfants) pendant les permanences, coordination du projet.

- Sorties familles, dispositif Vacances Solidaires Collectives (VSC) :  
Avec la commission familles, préparation des sorties, travail sur le budget prévisionnel, les tarifs...  
Co-animatrice sur les sorties, coordination de l'action.
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) :  
Co-construction d'une Rencontre Débat sur le thème des apprentissages scolaires et de la confiance en soi, suite à un diagnostic mené avec l'équipe du CLAS. Accompagnement de l'équipe et du projet, personne ressource sur les notions de parentalité. Coordination du projet.
- Projet partenarial « actions de prévention sur l'usage des écrans » :  
Mise en lien des partenaires sur cette question. Accompagnement du diagnostic et des actions mises en œuvre. Coordination du projet.
- Promeneurs du Net, référent Web O Parents :  
Présence sur les réseaux sociaux Instagram et Facebook pour communiquer sur les actions menées par le centre social et le pôle famille, répondre aux questions en lien avec l'usage des écrans, mener des actions de prévention sur l'usage des écrans. Animatrice des comptes professionnels.
- Conférence « internet, les écrans et les ados » :  
Co-construction d'un projet de prévention sur l'usage des écrans avec la responsable du pôle jeunesse. Création et coanimation d'une conférence à partir de podcast produit par le pôle jeunesse. Co-animatrice.
- Temps « informations départ en vacances » :  
Co-construction du projet avec la travailleuse sociale et création de support. Coanimation des temps.
- Soutien aux pôles/actions :  
Au pôle jeunesse, encadrement de jeunes lors de sorties. A la Ludothèque, en cas d'absence du responsable ou de l'animatrice, remplacement pour assurer la continuité de service. Animatrice.

### 3. Coordination du projet ACF de la MJ Centre social de Tignieu-Jamezyieu

Pendant ces deux dernières années, la référente familles a pu s'imprégner du projet, du territoire et du public accueilli au centre social. Elle a dû s'adapter à l'existant, développer selon les réalités du terrain, réajuster selon les besoins, trouver sa place vis-à-vis des familles, de ses collègues et des partenaires.

Ces différentes expériences ont permis à la référente familles de mûrir la réflexion qui conduit au projet actuel, notamment, la notion de coordination.

#### a. Coordonner, c'est accompagner :

La définition d'accompagner, selon le dictionnaire, est « se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui ». En d'autres termes, nous pourrions dire : faire un bout du chemin, côte à côte, apprendre l'un. e de l'autre, permettre à l'autre de prendre appui quand il le faut.

### **Accompagner les familles :**

- *En écoutant ce qu'elles ont à dire, en observant ce qu'elles donnent à voir, en étant disponible pour recueillir les besoins, les attentes des familles.*

A travers les actions et les temps conviviaux qu'ils mettent en place, les Pôles enfance, jeunesse, famille et les partenaires perçoivent et font remonter des éléments.

Les échanges avec les familles et bénévoles lors d'instances (commission familles) ou de temps d'animation sont également des sources d'informations très riches.

La référente familles veille à ce que chacun. e, de sa place, contribue au diagnostic.

- *En prenant du recul, en laissant du temps à l'analyse et à la réflexion.*

La référente familles partage ses réflexions avec les pôles, les partenaires, avec les membres de la commission familles et/ou de groupe de travail d'habitant.e.s ou d'usagers et d'usagères. Cela enrichit l'analyse, ouvre vers de nouvelles perspectives.

- *En mettant en place et en accompagnant des projets qui répondent aux besoins des familles.*

Ils peuvent être portés par la commission familles, par la référente familles, les pôles ou les partenaires. Ils ont leurs spécificités, selon qui les anime et pour qui ils sont mis en œuvre. Mais ils s'inscrivent tous dans le projet ACF, en respectant ses principes et en mettant l'enfant et ses parents au cœur des préoccupations.

### **Accompagner les pôles et les partenaires :**

C'est également le rôle de la référente familles d'accompagner les acteurs et actrices qui gravitent autour des familles. Si besoin, elle les aide à recueillir les besoins des usagers et usagères. Elle les épaula dans leurs réflexions et la mise en place d'actions. Pour cela, elle construit, avec eux, des outils, elle partage des méthodes, des connaissances.

#### **b. Coordonner, c'est faire monter en compétence les parents, et les professionnel.le.s (agent.e.s de la MJCS et partenaires) et bénévoles qui les accompagnent :**

Nous montons en compétence lorsque nous acquérons de nouvelles aptitudes. En permettant à l'autre de monter en compétence, nous le rendons plus autonome, maître de ses choix, de sa vie.

- *En valorisant les savoirs, savoir être, savoir faire des personnes.*

La posture d'écoute, la disponibilité de la référente familles dans la relation avec les familles, les partenaires, les agents des différents pôles, permet de découvrir et de reconnaître les compétences de chacun.e.

- *En rendant accessible les informations, en orientant, en mettant en lien, en formant les personnes.*



La référente familles s'assure que chacun.e puisse avoir accès aux éléments qui lui permettront de s'épanouir, d'aller jusqu'au bout de son projet. Pour s'adapter aux besoins des personnes et répondre de manière appropriée, elle se forme, se crée un réseau, va chercher des renseignements.

- *En faisant confiance, en responsabilisant les personnes.*

La référente familles peut être, parfois, le déclencheur, le déclic pour que les personnes qu'elle accompagne prennent confiance et se dépassent. Elle travaille pour cela sur sa posture. Elle se met en retrait, laisse la place pour que chacun.e puisse la prendre la sienne. Elle confie « des missions », des tâches, sans mettre en difficulté.

### **c. Coordonner, c'est s'appuyer sur les compétences des parents, des familles et des professionnel.le.s (agent.e.s de la MJCS et partenaires)**

Quand nous reconnaissons les compétences de l'autre, il devient un appui, un allié. Il apporte son expertise, son savoir-faire. Nous pouvons nous référer à son avis, lui déléguer des tâches qu'il saura assumer. Cela permet de dépasser nos propres limites, de ne pas porter seul toutes les facettes du projet.

- *En proposant des temps de réflexion, de construction de projet en groupe (bénévoles et professionnel.le.s)*

La référente familles se saisit des temps déjà existants (réunion d'équipe du CLAS, d'enseignant.e.s...) et/ou provoque de nouvelles rencontres, de nouvelles réunions pour faire se croiser les regards. Elle veille à ce que chacun.e ait un rôle, une place dans le projet et que toutes et tous puissent s'exprimer.

- *En favorisant le développement du pouvoir d'agir.*

La référente familles incite les familles et les professionnel.le.s à porter, à défendre des projets auprès d'instances décisionnelles. Pour cela, elle les accompagne dans la préparation, elle est présente, mais en retrait pour soutenir si besoin.

- *En impulsant une coanimation et/ou une animation un projet, une action.*

La référente famille apporte son aide si besoin. Elle se met à disposition pour coanimer une action. Elle fait confiance aux autres acteurs et actrices du projet pour l'animer.

### **d. Coordonner c'est accompagner des envies, des problématiques individuelles vers un projet collectif :**

« Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin », ce proverbe africain est une bonne définition de la notion d'intelligence collective. Chacun.e apporte ses connaissances, ses talents. La conjugaison des savoir-faire permet de proposer des projets qui auront plus d'ampleur, et qui profitent, par la richesse des expériences et des rencontres, aux participant.e.s.

#### **Avec les familles :**

- *En animant la commission familles.*

La référente familles aide les membres de la commission à passer d'une problématique personnelle (*je ne sais pas quoi faire, pendant les vacances, avec mes enfants...*), vers une action collective (*proposons des sorties, chaque période de vacances, où nous pourrions découvrir, à plusieurs familles, des activités à pratiquer autour de chez nous !*). Elle amène les membres de la commission à faire groupe en utilisant des techniques d'animation. Elle met en place des réunions régulières, organise des prises de parole dans le groupe, des débats qui conduisent à des prises de décisions. Elle invite les membres à s'investir sur des projets, à en être les porteurs/animateurs.

- *En accompagnant les initiatives des familles.*

La référente familles se rend disponible, est à l'écoute des besoins, des envies qu'on lui fait remonter. Lorsqu'une problématique est clairement identifiée, elle recense cette nécessité pour d'autres familles afin de déterminer la pertinence de créer un groupe de travail.

#### **Avec les Pôles et les partenaires :**

- *En créant un réseau parentalité à partir du groupe de travail « action de prévention sur l'usage des écrans ».*

La référente famille observe le besoin des partenaires de se retrouver, d'échanger sur leur quotidien, de mutualiser des pratiques, et des moyens. Elle accompagne la mise en place d'un espace dédié à ces rencontres partenariales.

- *En accompagnant les projets des partenaires et des pôles.*

Comme pour les familles, la référente familles se doit d'être disponible et à l'écoute pour recueillir les questionnements des partenaires et des pôles. Elle veille à mettre en lien les acteurs et actrices qui pourront construire une action commune.

#### **e. Coordonner c'est faire vivre un projet :**

Pour faire vivre le projet ACF, la référente famille doit avoir une vision globale du projet, être en capacité de le planifier, de veiller à respecter les points d'étape, de coordonner certaines actions et leurs acteurs, d'être attentive à la cohérence de l'ensembles des interventions en direction des enfants et des familles.

- *En mettant en place des temps collectifs avec les Pôles enfance, jeunesse, événement et familles.*

Ces temps permettront de :

- Mieux connaître les actions de chaque pôle
  - Créer du lien par des temps d'échanges et de réflexion partagées
  - Fixer les objectifs du projet ACF pour l'année
  - Evaluer le projet ACF à travers les actions mises en place et les objectifs.
- *En Présentant, en affirmant et réaffirmant la place et les missions du centre social auprès des partenaires.*

Avec l'ensemble de l'équipe du centre social, la référente familles participe, par la coordination du projet ACF, à faire rayonner l'action du centre, pour qu'il soit reconnu dans son rôle d'animation de la vie sociale.

- *En s'appuyant sur la commission familles pour enrichir le projet ACF.*

La référente familles invite la commission familles à questionner le projet ACF, à apporter le point de vue des habitant.e.s et des adhérent.e.s pour qu'il soit le plus adapté aux réalités du terrain, aux besoins des familles.

#### **f. Mise en place d'une organisation permettant la coordination :**

**Présentation du projet ACF aux équipes des différents Pôles :** Organisation, en lien avec les responsables des pôles, d'un temps de présentation du projet ACF. Les objectifs sont de :

- Réexpliquer le rôle et les missions d'un centre social
- Permettre une prise de conscience des équipes de leur place au sein du centre social
- Réaffirmer le sens de leurs interventions
- Réexpliquer le rôle et les missions de la référente familles
- Enclencher une coopération

#### **Mise en place d'instances collectives :**

- **COFIL « ACF » :**
  - Il est composé des responsables des pôles enfance et jeunesse, du responsable de la Ludothèque, la responsable des ATSEM, du coordinateur événement/culture et de la référente familles.
  - La référente familles le coordonne.
  - Il se réunit 1 fois par an pour
    - Fixer les objectifs du projet ACF pour l'année
    - Evaluer le projet ACF à travers les actions mise en place et les objectifs.
- **COTECH « ACF » :**
  - Il est composé des coordinateurs /directeurs du périscolaire et des ACM, de la coordinatrice CLAS/périscolaire, de l'animateur/trice jeune, l'animatrice familles, un Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles<sup>31</sup> et de la référente familles.
  - La référente familles le coordonne.
  - Il se réunit 2 fois par an pour
    - Penser le plan d'action qui permettra la mise en œuvre des objectifs fixés par le COFIL
    - Réajuster, en cours d'année, les propositions mises en place

---

<sup>31</sup> ATSEM tout au long du document

- Préparer le bilan qui sera présenté en COPIL
- **Cellule de veille :**
  - Elle est composée des responsables des pôles enfance et jeunesse, du responsable de la Ludothèque, la responsable des ATSEM, du coordinateur évènement/culture, des coordinateurs /directeurs du périscolaire et des ACM, de la coordinatrice CLAS/périscolaire, de l'animateur/trice jeune, l'animatrice familles, une ATSEM et de la référente familles.
  - La référente familles la coordonne.
  - Elle se réunit 2 fois par an pour
    - Echanger autour de problématiques, questionnements... qui permettront à chaque pôle de s'enrichir des pratiques de chacun.e
    - Travailler sur la cohérence des pratiques/actions
    - Confronter/réaffirmer ses idées...

**Création d'un réseau de partenaires :** Organisation de temps de rencontre et d'échanges autour de la thématique de la parentalité.

- Réunion fondatrice du réseau pour :
  - Définir la finalité et les objectifs du réseau
  - Définir les modalités de fonctionnement :
    - Période, fréquence, durée, lieux des rencontres
    - Travail en assemblée, en sous-groupe...
    - Répartition des tâches, des rôles de chacun.e
- Coordination du réseau selon les décisions prises lors de la 1<sup>ère</sup> réunion.
  - Mise en place des réunions
    - Animation des temps de rencontre
    - Suivi des projets

**Mise en place de temps de rencontre individuelle :** A la demande, la référente familles se rend disponible pour rencontrer les différents membres des équipes des pôles et des services pour des rencontres individuelles. Ces temps seront l'occasion de travailler les points précis d'un projet, apporter une explication, accompagner une démarche, avoir un retour sur une action...

## C. Déclinaison opérationnelle : quelques fiches actions

### 1. Focus sur l'action « Les Rencontres Débats »

<p>Constats :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Sur le temps de « Causerie des parents » de la Ludothèque et dans les questionnaires diffusés dans le cadre du travail sur le diagnostic, des parents expriment d'un besoin d'accéder à des informations, de rencontre et d'échanges avec des paires sur des questionnements liés à la parentalité.</li> </ul>
<p>Axe prioritaire / Finalité :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Contribuer à l'épanouissement de l'enfant par le soutien de la complémentarité éducative aux bénéfice des familles :</b> Rendre accessible aux familles tous les éléments nécessaires pour les prises de décisions concernant l'éducation de leurs enfants et leur rôle de parent.</li> </ul>
<p>Objectifs généraux :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Renforcer les compétences des parents dans l'exercice de leur parentalité</li> <li>◆ Développer des espaces de rencontre -d'échanges et de partage             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Favoriser l'accès à des savoirs en lien avec l'épanouissement de l'enfant</li> <li>○ Valoriser les compétences des parents,</li> <li>○ Renforcer leur estime de soi</li> <li>○ Renforcer le lien enfant-parent</li> <li>○ Replacer la famille dans la société</li> <li>○ Privilégier une approche co-éducative pour le bien-être de l'enfant</li> </ul> </li> </ul>
<p>Objectifs opérationnels :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des temps de rencontre avec professionnel.le.s expert de la parentalité pouvant partager ses connaissances, son point de vue</li> <li>• Apporter des informations, des supports, des contenues sur différents médias</li> <li>• Penser l'intervention de façon à ce qu'elle facilite les échanges, qu'elle permet l'expression et le partage d'expériences, de savoirs et de savoir-faire du parent</li> <li>• Penser l'intervention de façon à ce qu'elle ne soit pas culpabilisante pour le parent, qu'elle le replace dans son rôle de 1er éducateur de l'enfant, qu'elle reconnaisse ses compétences</li> <li>• Replacer l'épanouissement et le bien-être de l'enfant au centre des réflexions</li> <li>• Accompagner le parent dans sa réflexion sur son rôle et de sa relation avec son enfant</li> <li>• Proposer des thématiques en prenant en compte le contexte sociétal, les lois qui les encadrent...</li> <li>• Proposer un espace de rencontre et d'échange entre les parents et les professionnel.le.s</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner une réflexion partagée émanant des parents et des professionnel.le.s</li> </ul>
<b>Impacts / Effets attendus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des parents en capacité de prendre et de porter des décisions.</li> <li>• Des parents qui s'affirment dans leurs choix éducatifs</li> <li>• Des parents qui s'enrichissent au contact de pairs</li> <li>• Un lien de confiance renforcé avec les professionnel.le.s qui accompagnent les enfants et les familles au quotidien.</li> </ul>
<b>Description / déroulement, de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation des rencontres débats avec la commission familles : choix du thème, de l'intervenant.e, réunion préparatoire avec l'intervenant.e et la commission.</li> <li>• Préparation de la communication et diffusion sur plusieurs médias (réseaux sociaux, mailing, distribution de flyers...).</li> <li>• Mise en place de 2 Rencontres débats : accueil du public, apports théoriques et échanges et débats. Envoi de questionnaires pour réaliser un bilan avec les parents participants et penser les suites données à ces temps.</li> </ul>
<b>Partenaires engagés :</b>	Les groupes scolaires de la commune (maternelles, primaires, collèges), les EAJE Pom' de Reinette et l'Isle aux enfants et le RPE Ouest les Champs de la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné (CCBD), l'ADF 38, CPTS des Portes du Dauphiné et les partenaires membres du réseau parentalité.
<b>Moyens / Coûts :</b>	Coût intervention et temps de travail de la référente famille, mise à disposition de la salle de spectacle le Triolet et du matériel (écran, micros...), alimentation/boisson pour le temps d'échanges « informel » à l'issue de la rencontre, intervention des services techniques, finances, informatique et communication sur domaines précis.
<b>Critères évaluatifs :</b>	<p><b>Quantitatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres débats organisées par an</li> <li>• Nombre de parents présents lors des rencontres</li> <li>• Nombre de professionnel.le.s présent.e.s lors des rencontres</li> <li>• Nombre réponses de questionnaires bilan</li> </ul> <p><b>Qualitatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication de partenaires ou de pôles dans l'action</li> <li>• Implication de familles porteuses de l'action</li> <li>• Qualité et adaptabilité des interventions</li> <li>• Impact sur la relation professionnel.le.s/familles</li> <li>• Retour d'expériences/suites données aux rencontres débats</li> </ul>

## 2. Focus sur l'action : Lieu d'Accueil Enfant Parent « Bulle d'Air »

<p>Constats :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Une population jeune et familiale avec une augmentation constante de la démographie.</li> <li>◆ Un besoin de socialisation pour les jeunes enfants et de lieux de rencontres pour les parents.</li> <li>◆ Une mixité économique et sociale des habitant.e.s, mais des fragilités dans certains foyers</li> <li>◆ Des territoires identifiés (2 quartiers principaux), et pour certaines familles des difficultés à se déplacer (absence de voiture) sur la commune.</li> <li>◆ Absence de lieu de rencontre collectif enfant-parent.</li> <li>◆ Des familles qui investissent les espaces de rencontres dédiés à la parentalité.</li> </ul>
<p>Axe prioritaire / Finalité :</p>	<p>◆ <b>Contribuer à l'épanouissement de l'enfant par le soutien de la complémentarité éducative aux bénéfice des familles</b></p> <p>Le but de ce lieu est de soutenir la parentalité, plus particulièrement, de permettre la rencontre entre enfants et entre parents. Il est un lieu d'écoute, de partage et de parole pour les parents, tout en favorisant la socialisation des enfants. Il a un rôle important de prévention précoce dans le développement de l'enfant.</p>
<p>Objectifs généraux :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Renforcer les compétences des parents dans l'exercice de leur parentalité             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rompre l'isolement des familles, permettre la socialisation des enfants</li> <li>• Renforcer, maintenir, accompagner le lien enfant/parent</li> <li>• Valoriser les savoirs, le savoir-être et le savoir-être des parents</li> <li>• Favoriser le vivre ensemble</li> </ul> </li> </ul>
<p>Objectifs opérationnels :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser la rencontre entre les familles par la mise en lien lors des échanges</li> <li>• Penser la place des parents dans l'aménagement de l'espace pour faciliter les discussions</li> <li>• Penser la posture et le rôle de l'accueillant.e dans l'accompagnement du lien enfant/parent et l'accueil en LAEP</li> <li>• Adapter les propositions de jeux et de jouets pour qu'ils permettent aux familles de partager du temps ensemble et aux enfants de jouer en groupe et en autonomie</li> <li>• Accueillir la parole, les choix éducatifs des familles sans porter de jugement</li> <li>• Accompagner le cheminement de la pensée du parent</li> <li>• Rassurer le parent sur sa place, ses compétences, dans l'éducation de son enfant</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre le lieu accessible géographiquement (accueil sur 2 lieu différents)</li> <li>• Rendre l'information sur le lieu accessible (visibilité du lieu, participation à des actions et informations partagées aux partenaires...)</li> </ul>
<b>Impacts / Effets attendus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un environnement familial sécurisant favorisant l'épanouissement et l'autonomie de l'enfant.</li> <li>• Des parents se faisant confiance, à l'aise dans le lien qui les unissent à leurs enfants.</li> <li>• Des enfants vivant bien la « séparation » d'avec leurs parents et qui créent des liens avec des personnes (adultes et enfants), en dehors de la cellule familiale.</li> </ul>
<b>Description / déroulement, de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux temps d'accueil 2 fois par semaine (sauf une semaine par vacances scolaires et au mois d'août), une le matin et une l'après-midi.</li> <li>• Les familles, avec des enfants de moins de 6 ans, sont accueillies, dans un lieu adapté, par 2 accueillant.e.s.</li> <li>• Elles partagent un moment de vie, un jeu, un échange, selon leurs envies et leurs besoins.</li> <li>• Des réunions et des temps d'analyse de la pratique professionnelle (APP) sont mis en place chaque mois pour soutenir l'équipe dans sa pratique.</li> </ul>
<b>Partenaires engagés :</b>	Ecoles maternelles de la commune, EAJE Pom' de Reinette et l'Isle aux enfant et RPE Ouest les Champs de la Communauté de Commune des Balcons du Dauphiné (CCBD), l'ADF 38, la PMI
<b>Moyens / Coûts :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6 accueillant.e.s (dont une coordinatrice) financé.e.s par la Ville, 1 bénévole, 1 salle équipée au centre social, des locaux et du matériel mis à disposition par la CCBD, une intervenante APP, mise en place de formation « accueil et écoute en LAEP » pour l'équipe tous les 2 ans, intervention des services techniques, finance, informatique et communication sur domaines précis.</li> <li>• Des prestations de services de la Caf (PSO et Bonus Territoire), et une subvention du Département de l'Isère</li> <li>•</li> </ul>
<b>Critères évaluatifs :</b>	<p><b>Quantitatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Évolution du nombre de familles, de mères, de pères et d'enfants différents</li> <li>◆ Évolution du nombre de passages</li> <li>◆ Évolution du nombre d'heures d'ouverture</li> <li>◆ Évolution du nombre moyen d'enfants par séance</li> <li>◆ Évolution du temps de présence moyen des familles par séance</li> <li>◆ Nombre d'accueillants différents</li> <li>◆ Régularité de la présence des différents accueillants</li> <li>◆ Nombre de réunions avec les partenaires (réseau LAEP, REAAP)</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Évolution du nombre de familles, de mères, de pères et d'enfants différents</li> </ul> <p><b>Qualitatifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Évolution du type de public qui fréquente le LAEP</li> <li>◆ Quelle est leur régularité</li> <li>◆ Observation de l'évolution des thématiques discutées sur les temps d'accueil</li> <li>◆ Observation de l'évolution de situations des familles en lien avec les missions du LAEP (rompre l'isolement, accompagner la parentalité...)</li> <li>◆ Création de la charte d'accueil, travail sur « l'espace-temps »</li> <li>◆ Accès au LAEP pour l'ensemble des habitants de Tignieu-Jamezieu (connaissance du LAEP et de ses espaces d'accueil sur l'ensemble de la ville par un questionnaire)</li> </ul>
--	---

### 3. Focus sur l'action « Terre de jeux 2024 »

<b>Constats :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Les associations sportives Tignolandes s'impliquent peu dans l'animation de la Vie Locale. Sans remettre en cause leur rôle éducatif et émancipateur, dans le cadre des apprentissages de leur discipline et des valeurs qu'elles transmettent ; les associations doivent devenir de vrais partenaires du centre social .</li> <li>◆ L'opportunité de jeux olympique et paralympiques de 2024 peut servir de point de départ à construire ce partenariat</li> <li>◆</li> </ul>
<b>Axe prioritaire / Finalité :</b>	◆ <b>Renforcer les liens sociaux pour favoriser le vivre-ensemble</b>
<b>Objectifs généraux :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Décloisonner la ville pour atténuer les clivages de quartier</li> <li>◆ Améliorer la connaissance réciproque des publics pour déconstruire les représentations</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner le développement du partenariat pour toute la ville</li> <li>• Proposer des actions à dimension intergénérationnelle</li> <li>• Valoriser la place et l'image des jeunes</li> <li>• Renforcer la communication sur la dimension municipale du Centre social</li> <li>•</li> </ul>
<b>Impacts / Effets attendus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une dynamique partenariale sur le territoire de la Ville ; faciliter la connaissance des associations par et avec les Centre social, et entre associations</li> <li>• Valoriser l'entraide, la solidarité, le soutien, l'engagement, le respect ; valeurs portées par l'Olympisme</li> <li>• Faire se rencontrer différentes générations de pratiquants, impliquer les jeunes Générations</li> <li>• Découvrir de nouvelles pratiques</li> </ul>

Description / déroulement, de l'action :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un temps fort en juin 2023, sur le modèle d'une journée des sports, pour faire découvrir aux plus grands nombres la richesse du vivier associatif sportif de Tignieu, et ses équipements. Promouvoir l'olympisme et les jeux olympiques 2024 comme fil conducteur de la journée.</li> <li>• Capitaliser sur cette journée pour dérouler l'année 2023-2024 sur la même thématique au sein des services des associations concernées, des partenaires institutionnel (EN, CCBD, ...)</li> <li>• Promouvoir les activités Paralympiques encore trop méconnues</li> <li>• Diffusion sur grand écran de la cérémonie d'ouverture en juillet 2024 et d'épreuves</li> <li>•</li> </ul>
Partenaires engagés :	Les Associations sportives représentées au programme des Jeux Olympiques, la CCBD, les écoles, le collège
Moyens / Coûts :	Tous les moyens municipaux, logistiques et humains ; budget spécifique à l'opération
Critères évaluatifs :	<p><b>Pertinence :</b> Implication des partenaires</p> <p><b>Efficacité :</b> Nombre de partenaires associés, nombre de publics participants au temps forts, diversité des publics (âges, sexes, ...) Nombre d'actions proposées par les associations et les partenaires de l'Education nationale au cours de l'année 2023-24</p> <p><b>Pérennité :</b> Que la dynamique partenariale perdure au-delà de l'été 2024</p>

#### 4. Focus sur l'action « Le cercle des Bénévoles »

Constats :	<p>Avant la période Covid, des bénévoles étaient impliqués dans l'élaboration d'actions (Bourses aux jouets, aux vêtements, ...)</p> <p>Depuis la fin des périodes de contraintes liées à la pandémie, plusieurs bénévoles interviennent sur diverses actions proposées par le centre social : au sein de la Commission Famille, de la Ludothèque, au CLAS, au LAEP, ...</p> <p>Le but est de rassembler ces « forces vives », pour définir avec eux les modalités de participation aux côtés des professionnels du service et de valoriser leurs interventions...</p>
Axe prioritaire / Finalité :	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Favoriser le développement du pouvoir d'agir</li> </ul>
Objectifs généraux :	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Soutenir et valoriser les initiatives des bénévoles</li> <li>◆ Impulser, développer des modes d'expressions des publics</li> <li>◆ Structurer et développer la veille des publics isolés et fragiles</li> </ul>

<b>Objectifs opérationnels :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Structurer et valoriser l'existant</li> <li>◆ Permettre l'émergence d'actions collectives</li> <li>◆ Elaborer en coopération une charte des bénévoles</li> <li>◆ Organiser l'écoute et la prise en compte des bénévoles</li> <li>◆ Accompagner les bénévoles à développer des compétences</li> </ul>
<b>Impacts / Effets attendus :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Légitimer et Valoriser la place les bénévoles</li> <li>• Favoriser l'implication et la prise d'initiatives</li> <li>• Les usagers deviennent acteurs des projets</li> <li>• Créer des synergies entre bénévoles et avec d'autres usagers</li> <li>• Créer un réseau</li> <li>•</li> </ul>
<b>Description / déroulement, de l'action :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de temps d'échanges entre les agents et les bénévoles, de manière régulière, à définir avec eux. Temps servant d'incubateur d'initiatives, dans le respect des axes d'interventions du projet social.</li> <li>• Puis co organisation opérationnelle des projets</li> <li>• Prise en considération des demandes des bénévoles en matière de formation</li> <li>• Temps forts conviviaux : barbecue de rentrée, invitations à la programmation culturelle, sorties spécifiques</li> </ul>
<b>Partenaires engagés :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les services de la Collectivité ; particulièrement la Maison du livre, l'école de musique, l'accueil général de la Mairie et du Pôle enfance</li> <li>• Les conseils de quartier et des aînés</li> <li>• Le monde associatif, particulièrement les associations dites « solidaires » : Galli, Sadaka, les Restos du Cœur</li> </ul>
<b>Moyens / Coûts :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps de travail du personnel du Centre social, locaux, lignes de fonctionnement du service</li> </ul>
<b>Critères évaluatifs :</b>	<p><b>Pertinence :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qualité des échanges</li> <li>• Compréhension et cohérence avec les axes du projet social</li> <li>• Inclusion d'autres bénévoles du monde associatif et des instances déjà existantes</li> </ul> <p><b>Efficacité :</b> Nombre de bénévoles participants à l'instance touchés, Nombre de rassemblement, nombre d'événements co élaborés</p> <p><b>Pérennité :</b> L'instance se pérennise et s'inscrit dans la durée</p>

## VII. LES AXES TRANSVERSAUX DU PROJET SOCIAL

L'équipe projet a souhaité intégrer à son plan d'action 4 démarches transversales :

### A. La prise en compte de la spécificité du public « sénior »

Parce qu'à l'image de la société française, la pyramide des âges de la Ville de Tignieu-Jamezieu fait apparaître une représentation de plus en plus forte des plus de 60 ans (+ 649 habitants, +69.48%) en 9 ans ...

Le diagnostic fait apparaître de nombreuses inquiétudes émanant de cette population : difficultés d'accès à l'offre de soin, difficulté de mobilité, sentiment d'isolement, de solitude, absence d'établissements à destination des personnes âgées, manque d'activités spécifiques, ...

La fracture numérique n'apparaît pas dans le cadre du diagnostic comme un frein à la vie quotidienne

Le ressenti d'isolement est paradoxal : de nombreux séniors habitent la commune depuis longtemps, sont propriétaires, sont installés dans leur voisinage mais éprouvent un sentiment de solitude. Cet isolement relationnel peut s'expliquer à la fois par le deuil du conjoint, mais aussi par le départ de la famille proche vers des pôles attractifs d'emploi : région Lyonnaise, Grenobloise, Chambéry ...

Ne pouvant consacrer un axe prioritaire à destination unique d'un public, l'équipe s'engage à prendre en compte la place des séniors dans son plan d'action.

Les pistes menant à la création de relais de solidarité afin de venir en soutien de ces séniors aux ressentis d'isolement peut également servir l'axe 3 du projet concernant le développement du pouvoir d'agir.

Il convient également de capitaliser sur les initiatives solidaires nées des confinements imposés dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19

### B. La déclinaison d'une démarche inclusive globale

L'accueil du Centre social tel qu'il est implanté actuellement ne réponds toujours pas au cahier des charges de la Caf, dans l'optique de demander le renouvellement de l'agrément « Centre social » pour la période 2023-2026.

L'exiguïté de la zone d'accueil , mais surtout son inaccessibilité, dans tous les sens du terme, en sont les principales raisons et ne répondent pas au critère qualifiant le centre social d'un équipement « ouvert à tous ».

Mais si il est là question d'handicap moteur, il convient de rappeler que 80% des personnes en situation de handicap ont un handicap « invisible » : surdit , malvoyance, autisme, troubles bipolaires, troubles « dys », troubles cardiaques, maladies chroniques invalidantes, Alzheimer, ...

Le centre social, par la diversité de ses champs d'intervention, se doit de favoriser l'inclusion de tous ces publics.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà en cours ;

- Handi'challenge du Conseil Municipal Enfance Jeunesse
- Prise en charge du temps de travail des Auxiliaires de Vie Sociale sur les temps périscolaires
- Co-financement avec la Caf de l'accompagnement des enfants à besoins éducatifs particuliers sur les temps extrascolaires
- Conférence « L'enfant avant tout », et groupe de travail parents-professionnels associé
- Formation des équipes à l'accueil et la prise en compte des besoins éducatifs particuliers
- Participation de l'équipe du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) aux équipes éducatives des écoles

### C. La conscientisation environnementale

Parce qu'il apparaît primordial au regard de l'équipe, mais aussi pour les élus de la Collectivité d'éveiller et de sensibiliser les publics aux enjeux climatiques et environnementaux.

Le centre social souhaite développer cette conscientisation au sein de ses actions. Si le phénomène de réchauffement climatique paraît maintenant faire consensus au sein de notre société, il semble fondamental maintenant d'accompagner le développement de comportements visant à l'enrayer si il en est encore possible ...

La généralisation des gestes éco-responsables, du recyclage, de la circularité de nos modes de consommation, de la sobriété énergétique au sein du déploiement quotidien du plan d'action du centre social peut paraître dérisoire par rapport au dysfonctionnement global de notre société actuelle.

Mais l'accumulation de démarches individuelles, si elle ne résout pas à elle seule la problématique du réchauffement climatique et de ses impacts, est la manière la plus simple d'inculquer aux différents publics fréquentant les services, notamment les plus jeunes, des attitudes pérennes et transmissibles.

Cette thématique est pour le moment peu investie par les équipes, bien que portée par une grande partie des élus ; il semble nécessaire de que les équipes des différents services du centre social se l'approprient et la déclinent...

### D. La culture comme outil d'éducation et de socialisation

Le centre social est un acteur à part entière du projet culturel de la Collectivité avec l'école de musique municipale, la maison du Livre et la salle de spectacle du Triolet et sa programmation..

Le chargé d'événementiel-coordonateur des activités de la MJC est également le coordinateur de ce projet culturel.

De nombreuses actions du centre social intègrent ce projet Culturel au sein de 2 des axes stratégiques:

- Favoriser la cohésion sociale
- Développer l'éducation artistique et culturelle

Le centre social est ainsi à l'origine de multiples interventions de découverte et d'éveil culturel, notamment à destination des mineurs via les accueils de loisirs Enfance et Jeunesse, les interventions en milieu scolaire élémentaire et collège, via les activités proposées dans le cadre de la MJC...

Un ensemble d'actions est d'ores et déjà proposé afin de contribuer à construire une offre à la fois diversifiée, propice à éveiller l'esprit critique et à susciter l'intérêt des publics les fréquentant:

- Gala des activités de la MJC
- Animations co portées entre la Ludothèque et la Maison du livre
- Fête de la Musique
- Stages découverte pendant les accueils de loisirs : danse, percussion, arts circassiens, ...
- Dispositifs « Livres vagabonds » et « Boîte à lire »
- « Tremplin des talents »

La culture est ainsi considérée à la fois comme vecteur de lien social et comme levier d'émancipation par l'éveil et la construction d'un esprit critique propre à chacun, tout en contribuant au développement des capacités et des ressources des individus.

## E. La fonction accueil

La fonction d'accueil est un rouage essentiel des missions d'un centre social.

Les critères de la circulaire l'affirment :

*« La fonction d'accueil et d'écoute des habitants/usagers, des familles et des groupes informels ou des associations constitue l'un des fondamentaux des centres sociaux.*

*L'accueil, basé sur une écoute attentive s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs [...] ».*

L'accueil du centre social situé au bâtiment Letrat ne répond pas, comme précédemment expliqué, aux attendus de la Caf : accessibilité, visibilité, exigüité ...

Dans la projection d'intégrer des locaux adaptés courant 2024 (*voir « Le projet de nouveaux locaux » page 78*), les agents chargés d'accueil ont tout de même précisé la déclinaison de leur fonction d'accueil et les objectifs qui en découlent.

La fonction est occupée par deux agents à temps partiel (0.9 et 0.7 ETP<sup>32</sup>), se partageant le poste, ayant des missions annexes différentes mais complémentaires.

Une journée faisant office de tuilage pour la transmission des informations est prévue dans l'organisation de leurs temps de travail, et elles participent au temps de réunion collectif hebdomadaire du vendredi matin.

---

<sup>32</sup> Equivalent Temps Plein

Les deux agents sont présents au sein du centre social depuis la rentrée de septembre 2018, et au demeurant peu au fait de la nature d'un centre social. La démarche de réécriture du projet social a ainsi permis de les acculturer à la spécificité de leurs missions. Il a en fait s'agit de prendre conscience qu'elles remplissaient déjà ces missions, et qu'il leur fallait juste les formaliser.

De par leur passé sur ces postes, elles maîtrisent l'environnement de la Commune et de la Collectivité (elles ont occupé des missions de renfort à l'accueil général de l'Hôtel de Ville au cours des périodes de fermeture du centre social de la crise Covid), elles sont connues et connaissent les usagers.

Elles ont su acquérir des compétences en écoute active, en technique de communication et de relation pour une meilleure appréhension des demandes des usagers.

La fonction d'accueil fait intégralement partie du projet social, en contribuant au bon fonctionnement global de la structure, en étant le guichet unique des usagers, mis à part pour les services du Pôle Enfance (accueils extra-scolaire et périscolaire) dont le guichet spécifique n'est pas présent au centre social et est installé en mairie.

Cela dit, la projection dans les nouveaux locaux devrait permettre une meilleure transversalité entre ces deux accueils et une déclinaison plus globale et cohérente pour les publics.

Les chargés d'accueil, avec le soutien du directeur, ont ainsi élaboré le projet « accueil » du centre social de Tignieu-Jamezieu.

### **Objectifs principaux :**

- Proposer une offre globale d'information, d'orientation, et de facilitation en matière d'accès aux droits au sens large
- Organiser, au sein de la fonction accueil, la manière de recueillir les besoins des habitants, leurs idées de projets collectifs, leurs initiatives
- Contribuer au rôle de veille sociale en lien avec l'équipe
- Evaluer, analyser et élaborer le projet accueil du centre Social, se l'approprier

### **Objectifs opérationnels :**

- Renforcer la communication autour de l'activité du service pour en accroître le rayonnement
- Tenir à jour les données d'activité du centre et du territoire pour actualiser ses spécificités
- Organiser les campagnes d'inscriptions aux diverses activités proposées par le service
- Participer à la création et au développement du réseau partenarial
- Représenter le service, l'Institution, en assurer l'image
- Adapter la posture vis-à-vis du public, être à l'écoute, favoriser et inciter à l'initiative pour développer l'autonomie
- Participer aux temps forts, aux actions organisés par le service, en accompagnement de l'équipe de terrain

Si du temps de travail est spécifiquement dédié, l'accueil est transversal à tous les personnels et est la préoccupation de tous les agents : à l'accueil, mais aussi lors de temps d'animation collectifs, lors de temps de concertation, lors de temps forts, ...

Au travers de ce projet, l'équipe tient à rappeler l'universalité de son action ; un lieu d'accueil ouvert à tous les Tignolands, où les habitants peuvent trouver un panel de services et d'informations inhérents à leur vie quotidienne, où leurs paroles seront écoutées et respectées et leurs expressions prises en compte, dans le respect des valeurs du service : sans discrimination, sans orientation politique et religieuse.

## F. La Vie associative

Depuis que le service a repris cette mission (post Covid, en 2021), la gestion de la vie associative fait partie des missions qui incombent au centre social de Tignieu-Jamezieu. C'est un des agents chargé d'accueil qui en a la charge.

Outre la gestion logistique de l'activité associative (planning des salles, des manifestations, des demandes de matériel, ...), elle est également l'interlocuteur unique et donc privilégié des responsables d'associations, et bénéficie du soutien décisionnaire du directeur et du conseiller municipal délégué en charge de la Vie associatives et des sports. Des points réguliers sont organisés afin de gérer l'ensemble des questions relatives à la vie des associations Tignolandaises, au nombre de 75...

Depuis 2021, un dossier spécifique de demandes de subvention a été élaboré, dans lequel, entre autres informations, les associations se doivent de renseigner de quelle manière elles projettent de pouvoir venir en complément ou en soutien du centre social pour contribuer à l'animation de la vie locale, ou plus directement à l'animation de prestations au sein du service et ainsi de ne pas les cantonner à être uniquement consommatrices d'espaces.

Le centre social a également pour mission de soutenir et d'accompagner administrativement, juridiquement les demandes de soutien émanant d'associations : création/ changement de statuts, aide aux comptes des résultats, conseil pour la gestion salariale...

C'est également dans cette optique de soutien que le service organise :

- Le forum des associations, afin de les aider à faire découvrir et à promouvoir leurs activités
- Des matinées de rencontre, aux cours desquelles sont abordées des thématiques choisies par les associations : mise en place de système de paiement par carte bancaire, demande de subventions départementales, mutualisation de moyens logistiques, ...

Ces actions ont pour objectif de favoriser l'échange entre associations afin de développer la connaissance mutuelle et la cohérence des actions de chacun sur le territoire de la Ville.

Le but étant de proposer une offre de service la plus large possible entre le service du centre social, et le monde associatif en évitant toute concurrence néfaste à sa lisibilité .



Dans l'optique des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024** ; le service impulse déjà, sur demande de l'élu, des rencontres partenariales avec les associations du territoire, afin de construire des actions, des temps forts pour permettre aux habitants de Tigneu-Jameyzieu de vivre et de s'impliquer pleinement dans cet événement planétaire, porteur de valeurs similaires à celles portées par un centre social : respect, entraide, humanisme, dignité, ...

## VIII. LA PARTICIPATION DES HABITANTS

La participation des habitants, des usagers, des bénévoles est un principe incontournable et un axe stratégique de la vie d'un centre social, dans le but de favoriser l'expression des besoins des habitants, et d'encourager leur implication.

Cette implication des habitants est un critère à part entière du cahier des charges d'obtention de l'agrément Centre social de la Caf : « [...] *Pour agréer un centre social ou un EVS, elle (la Caf) appréciera les modalités de mise en oeuvre de la participation des habitants et évaluera l'évolution de la place des habitants et de leurs responsabilités dans les diverses activités, actions et instances de concertation et de décision de la structure [...]* ».

L'identité « Collectivité Territoriale » du centre social de Tigneu-Jameyzieu impose cela dit un « plafond de verre » à la cette implication ; certaines décisions structurelles, stratégiques demeurant l'apanage du Maire et du Conseil Municipal (exemple de la tarification des activités, entres autres ...).

Il existe au sein du centre social de Tigneu-Jameyzieu des modalités de mise en oeuvre de la participation des habitants.

### A. Le cercle des bénévoles

Lors du précédent projet social, était prévu « ***une instance conviviale et souple de rencontre entre les bénévoles et l'équipe : le cercle des bénévoles*** »

Il semble que cette instance n'ai jamais vu le jour, aucun des agents du centre social encore en poste ne détient de documents, de fiche action concernant ce projet ...

Les fermetures et contraintes de rassemblements successives liées à la pandémie de Covid ont stoppé les initiatives de développement du bénévolat au sein des actions du centre social ...

Depuis la ré ouverture à la rentrée 2021, l'équipe a entrepris de re solliciter les bénévoles en les associant à l'encadrement de certaines activités.

Ainsi, à ce jour, des bénévoles interviennent au LAEP, au CLAS, à la Ludothèque, en accompagnement des sorties familles, ...

C'est avec ce groupe de bénévoles que l'équipe souhaite maintenant capitaliser pour créer un espace d'échange.

L'équipe est également en questionnement, en réflexion sur la manière de construire, de développer des actions avec les bénévoles : quelles en sont les limites, les freins, comment entretenir la motivation, quels statuts auprès des professionnels, quelles possibilités de formation pour les bénévoles...  
L'élaboration d'une charte du bénévole est d'ores et déjà en projet ..

## B. Le Comité de vie sociale

Le projet social 2019-2022 prévoyait la création d'un Comité de Vie Sociale (CVS) permettant la reconnaissance de la parole des habitants en leur donnant la possibilité d'apporter leur contribution à la gouvernance de la MJ Centre Social.

Les objectifs principaux du CVS :

- **Co construire les projets proposés soit par les habitants, soit par les services dans un soucis de développement social global et dans le respect du cadre d'intervention de la MjCs validé par la Caf de l'Isère et la Mairie de Tignieu-Jameyzieu (projet social 2019-2022).**
- **Valider ces projets et œuvrer à leur déclinaison opérationnelle**
- **Faire du lien entre les différents services, pour optimiser la transversalité, la cohérence des actions proposées aux différents publics de Tignieu-Jameyzieu : enfance, jeunesse, famille, adulte**

De manière plus large, le CVS pouvait également revêtir plusieurs autres fonctions, comme celle d'incubateur d'idées, de projets, d'élaboration de documents (règlement intérieur, charte de bénévolat, ...), préparation des comités de pilotage, élaboration des évaluations, des bilans, ...

Censé se réunir 3 fois par an, le CVS se composait de 19 membres représentant les usagers de la MJC, les habitants, les élus du Conseil Municipal et des agents de la MJ Centre social

Les projets proposés par le CVS devaient être validés par un « Comité Directeur », composé de Monsieur le Maire, du Directeur Général des Services de la Ville et du Directeur de la MjCs.

La durée de mandat était celle de l'agrément « Centre social » en cours, soit une première période allant jusqu'au 31 décembre 2022.

Le Conseil municipal a validé la composition du Comité de Vie Sociale en août 2020.

La première séance s'est tenue fin septembre 2020. (*Voir bilan dans la partie « Focus sur l'instance de participation ; le Comité de Vie Sociale (CVS) », page 31.*)

## C. La commission famille

Chaque adhérent.e.s de la mjCentre social et/ou habitant.e de Tignieu-Jameyzieu peut devenir membre de la commission familles, quelle que soit sa situation familiale, économique, sociale...

Cette instance est présentée, par la référente familles, à chaque nouvelle famille, à la Ludothèque, pendant les sorties familles, au forum des associations, à la soirée des bénévoles...

Les membres de la commission peuvent également « coopter » des personnes qu’elles savent vouloir s’investir davantage. Les personnes intéressées sont invitées à venir participer à une première réunion. Si elles souhaitent devenir officiellement membre, les comptes-rendus des dernières réunions leur sont transmis.

### 1. Rôle et posture :

Les membres de la commission familles, bien qu’ils gardent « leur casquette » de parent, doivent prendre des décisions pour l’ensemble des familles. Cela leur demande de prendre du recul, de se décentrer de leurs problématiques ou de leurs envies pour avoir une vision plus globale des réponses à donner aux besoins des familles de Tignieu-Jamezieu.

Ils sont force de propositions sur des projets, mais écoutent les autres arguments, font des compromis pour prendre une décision de groupe.

Ils ont également un rôle « d’ambassadeur » du centre social et particulièrement du pôle famille. Ils sont à l’écoute des retours des autres parents et les transmettent à la référente. Ils partagent des informations concernant les actions en direction des familles.

Enfin, ils participent aux bilans, aux ajustements des actions par leur retour d’expériences, leurs observations.

### 2. Organisation :

- La commission famille se réunit toutes les 6 à 8 semaines. Au cours de ces rencontres, la commission valide le compte-rendu de la précédente réunion, échange sur les différents projets mis à l’ordre du jour, propose de nouvelles actions. Chaque mois de septembre/octobre, elle fait un bilan des actions mises en œuvre durant l’année scolaire écoulée.
- Des réunions intermédiaires (sous-commissions) sont mises en place, si nécessaire, sur des thématiques précises (recherches des destinations des sorties familles, travail sur le projet ACF...).

### 3. Ce que l’instance apporte aux familles :

#### ***Un espace de lien, qui sort de l’isolement :***

C’est une des portes d’entrée vers d’autres parents, d’autres adultes. Cela permet de sortir de la maison, de rencontrer d’autres parents en dehors de la présence des enfants.

#### ***Un accompagnement à monter en compétences :***

- En construisant un groupe, en respectant les règles, en trouvant sa juste place
- En participant aux réunions, en découvrant et en apprenant les codes, l’animation des réunions et du groupe.
- En s’impliquant dans un projet, en découvrant et en apprenant une méthode, en argumentant, en acceptant le choix du groupe, en le portant auprès d’un service, d’une instance...

#### ***Une contribution au développement du pouvoir d’agir des parents :***

- En découvrant le pouvoir du collectif

- En s'exprimant, en affirmant ses choix, en prenant des décisions
- En étant de plus en plus autonome (savoir où chercher...)

**L'opportunité de faire partie d'un collectif :**

- En agissant pour toutes les familles
- En agissant pour le centre social, pour la ville

**Ce que cette instance apporte à la mjCentre social :**

- Un soutien aux projets du pôle famille
- Espace d'expression, de recueil de parole des parents/habitant.e.s/adhérent.e.s
- Partage d'idées, de réflexions, de regards
- Co-portage/coanimation de projets

## IX. L'ÉVALUATION DU PROJET 2023-2026

Afin d'évaluer le présent projet social, l'équipe a décidé de travailler sur la base de questions évaluatives.

Ces questions serviront de base à analyser :

- ***Les difficultés rencontrées dans la déclinaison du plan d'actions, leurs raisons et les ajustements effectués, notamment dans le cadre de l'évaluation intermédiaire fin 2024-début 2025***
- ***Si le projet social a produit les impacts attendus, et si non, pour quelles raisons***
- ***Si les objectifs proposés ont été atteint, si non pourquoi***

Il conviendra également d'étudier les effets du projet social sur les usagers, les habitants les bénévoles, les agents et les élus : comment il a été communiqué, approprié, et vécu

### **Axe n°1 : « Contribuer à l'épanouissement de l'enfant par le soutien de la complémentarité éducative aux bénéfice des familles »**

Pour l'objectif : « Accompagner l'enfant, en association avec les familles, à trouver sa place d'adulte de demain dans la société »

- Question évaluative : « L'enfant / le jeune est-il acteur de son temps, au sein des actions proposées par le centre social ? »

Pour l'objectif : Renforcer les compétences des parents dans l'exercice de leur parentalité

- Question évaluative : « Quelle est la place des parents dans la déclinaison du projet ACF de la structure »

Pour l'objectif : « Améliorer le bien-être des familles dans leur quotidien »

- Question évaluative : « L'action du service est-elle adaptée, répond-elle aux besoins des familles ? »

## **Axe n°2 : « Renforcer les liens sociaux pour favoriser le vivre-ensemble »**

Pour l'objectif : « décroïsonner la ville pour atténuer les clivages de quartiers »

- Question évaluative : « Les publics se déplacent ils sur les évènements ne se déroulant pas sur leur quartier d'habitation ? »

Pour l'objectif : « Améliorer la connaissance réciproque des publics pour déconstruire les représentations »

- Question évaluative : « Les actions proposées par le centre social sont-elles équitablement fréquentées par tous les publics de la commune ? »

## **Axe n°3 : « Favoriser le développement du pouvoir d'agir »**

Pour l'objectif : « Impulser, développer des modes d'expressions des publics »

- Question évaluative : « Les publics se déplacent ils sur les évènements ne se déroulant pas sur leur quartier d'habitation »

Pour l'objectif : « Structurer et développer la veille des publics isolés et fragiles »

- Question évaluative : « Existe-t-il une instance de coordination permettant d'améliorer l'action à destination des publics ciblés ? »

Pour l'objectif : « Soutenir et valoriser les initiatives des bénévoles »

- Question évaluative : « Quelle place est la place des bénévoles au cœur du projet social ? »

**Ces questions constituent une trame pour les différentes phases d'évaluation à venir... L'équipe doit dès à présent créer les outils de suivis de l'activité qui permettront d'y répondre le plus objectivement possible, via différents indicateurs propres à chaque action.**

## X. LES LIENS AVEC L'INTERCOMMUNALITE, LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BALCONS DU DAUPHINE

Comme il l'a déjà été mentionné dans la partie « Contexte » au début de ce document, la CCBD est une intercommunalité encore jeune, créée en Janvier 2017.

Les liens entre la Commune et l'intercommunalité sont de diverses natures (pour rappel Monsieur le Maire de Tignieu-Jamezyieu est **Vice-Président** en charge de la **mutualisation et de la coopération** au sein de la CCBD).

D'autres coopérations existent mais ne concernent pas directement l'action du centre social (urbanisme, assainissement, plan commun de formation...)

- La Ville de Tignieu-Jamezyieu exerce en « direct » la compétence Enfance-Jeunesse sur le territoire de la commune (*voir chapitre suivant « Focus sur les Pôles Enfance -Jeunesse » page 72*)

- Dans le cadre de sa compétence sur le volet « Habitat », la CCBD est pilote d'un Programme Local d'Habitat<sup>33</sup>.

*« Le PLH est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques. [...]*

*Outre les besoins en logement, le PLH doit répondre aux besoins en hébergement et favoriser la mixité sociale et le renouvellement urbain. Il doit être doté d'un dispositif d'observation de l'habitat sur son territoire, afin de pouvoir suivre les effets des politiques mises en œuvre. »*

*(Source : site internet collectivites-locales.gouv.fr)*

La Ville de Tignieu-Jamezyieu, et particulièrement le centre social, étant « dotée » d'un travailleur social diplômé Conseiller en Economie Sociale et Familiale (CESF), la thématique habitat constitue un fort levier partenarial, la demande en logement étant très forte sur la Commune.

Le travailleur social participe de manière régulière à la Commission Sociale Intercommunale (CSI). Cette instance consultative a pour finalité de répondre aux besoins en logement des publics les plus modestes, en assurant un traitement équitable des demandeurs, basé sur l'étude des situations (économiques, sociales, familiales, professionnelles).

Pour rappel, la thématique « **Logement** » fait également partie de la délégation de **vice-Président** de l'intercommunalité de Monsieur le Maire de Tignieu-Jamezyieu.

- La CCBD gère, dans le cadre de sa compétence « Petite Enfance », l'**EAJE « Pom' de Reinette »** et le **RPE « Ouest les Champs »** qui se situe sur Tignieu-Jamezyieu. Dans le cadre de la déclinaison des actions « petite enfance », famille et parentalité du projet ACF, ces services sont des partenaires privilégiés du Centre Social.

Une séance hebdomadaire du LAEP « Bulle d'air » se déroule par ailleurs dans les locaux du RPE le jeudi matin.

- Des élus et techniciens de la CCBD siègent aux différentes instances de suivis des projets portés par le centre social : renouvellement du projet social (*voir pages 16 et 18*), comités de pilotage et technique du LAEP « Bulle d'Air ».

---

<sup>33</sup> PLH tout au long du document

- La CCBD , comme la ville de Tignieu-Jameyzieu est labellisée « territoire Terre de jeux 2024 » (*voir fiche action page 60* ). Des action partenariales sont d’ores et déjà en cours d’élaboration.
- Enfin, **5 structures d’Animation de la Vie Sociale (AVS), agréées par la Caf**, sont implantées sur le Territoire de la CCBD :
  - 4 centres sociaux :
    - L’Espace Socio-Culturel Pays de la Pierre à Montalieu-Vercieu
    - Le Centre Social Jean BEDET des Avenières Veyrins-Thuellin
    - Le Centre Social Odette BRACHET de Morestel
    - La MjCs de Tignieu-Jameyzieu
  - Un Espace de la Vie Sociale (EVS) ; l’Accorderie des Lones aux Avenières Veyrins-Thuellin

Les structures d’AVS fondent leurs actions sur une approche globale de l’environnement de leurs territoires d’implantation et sur la mobilisation et l’implication des habitants pour concourir à une amélioration de leur cadre de vie au quotidien.

Suite à des échanges entre les responsables de ces structures, et avec le soutien des techniciens du territoire de la Caf ; un travail sur la mise en valeur de l’utilité sociale des structures d’ AVS sur le territoire de la CCBD et au service de ses habitants est actuellement en cours.

L’objectif est de rendre visible par la CCBD l’action et le rôle des structures d’AVS sur le territoire intercommunal afin de développer des partenariats, des coopérations sur des thématiques potentiellement communes : *Petite enfance, Enfance jeunesse, Habitat-logement, Insertion, Santé, Services au Public (via les MSP), médiations et manifestations culturelles, ...*

## XI. FOCUS SUR LES POLES ENFANCE ET JEUNESSE

La CCBD exerce depuis le 1er janvier 2019 en lieu et place des communes membres, les compétences définies par ses statuts.

A cet effet, elle est compétente en matière d’action sociale d’intérêt communautaire en ce qui concerne l’enfance et plus particulièrement au niveau des Accueils de Loisirs Sans Hébergement <sup>34</sup> extrascolaires des enfants des **communes de moins de 4 400 habitants**.

Il en découle donc que les communes de plus de 4400 habitants ont toute latitude d’organiser les ALSH sur leur territoire, ce qui est le cas des des **Avenières Veyrins-Thuellin, Morestel** et donc de **Tignieu-Jameyzieu**.

Jusqu’à Juin 2019, les ACM « Enfance » des mercredis et extrascolaire des vacances étaient organisés à Tignieu-Jameyzieu par la CCBD.

Un **accueil jeune** a été développé au mois de **janvier 2019** par le centre social sur les mercredis et les vacances scolaires; projet appelé « Ludo Ados » dans le précédent contrat projet.

---

<sup>34</sup> ALSH tout au long du document

La « Ludo ados » a ensuite évolué en « Espace jeune ».

**Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019, la Ville de Tignieu-Jamezyieu gère et organise les ACM Enfance.**

Cette situation n'avait pas été prise en compte lors de l'écriture du précédent projet social en 2018 ; et le rattachement effectif des ACM, notamment ceux du Pole enfance (périscolaire, dont les mercredis et vacances scolaires) n'a été effectif qu'au mois de mai 2020.

L'ensemble des ACM de la Collectivité sont agréés par les services de la SDEJS, et sont éligibles à la Prestation de Service Ordinaire (PSO) de la Caf via conventionnement.

A la vue de ces différentes évolutions (auxquelles il convient de rajouter le retour à la semaine scolaire de 4 jours à la rentrée de septembre 2018, dans le cadre de l'assouplissement de la loi « Peillon » sur la réforme des temps scolaires), les élus de la Ville ont décidé de mettre à jour en 2019 le **Projet Educatif de Territoire**<sup>35</sup> initialement élaboré en 2014 dans le cadre de cette loi « Peillon ».

Un PEdT a pour objectif d'assurer une offre de loisirs et de découverte qualitative, structurée et diversifiée aux enfants fréquentant les ALSH de l'organisateur.

Pour tendre à **une cohérence entre les différents temps de l'enfant et du jeune**, le PEdT est co construit par tous les acteurs éducatifs du Territoire et se doit d'être un outil de collaboration local au bénéfice des enfants et des jeunes.

Il est contractualisé avec les partenaires institutionnels de l'environnement éducatif : les services de l'Education Nationale, la DDCS (actuelle SDEJS) et la Caf.

Le PEdT de Tignieu-jamezyieu est complété par un « **Plan mercredi** » qui acte la **cohérence éducative** des activités périscolaires, dont les mercredis, avec les **enseignements scolaires**.

Le PEdT ainsi renouvelé en 2019 a été prorogé de 3 ans à son issue en juin 2022, jusqu'en juin 2025 ; afin de laisser le temps à la nouvelle équipe du centre social de se consolider et de prioriser la démarche de renouvellement du présent projet social.

Les accueils ACM Enfance, périscolaire et extrascolaire, et Jeunesse bénéficient par ailleurs du « **Bonus Territoire** ». Cette aide complémentaire à la PSO est versée aux structures qui ont contractualisé avec la Caf un projet de territoire au service des familles appelé **Convention Territoriale Globale (CTG)**.

Cette aide prends la forme d'une subvention de fonctionnement, et a pour objectif de « *favoriser la pérennité de l'offre existante en matière d'accueil de loisirs extra et périscolaire et à améliorer l'accessibilité tarifaire aux équipements* ».

**Services du Pôle Enfance (3- 11 ans):**

- Accueil périscolaire Matin, midi et soir sur les sites des 2 groupes scolaires de la Commune
- Accueil périscolaire du mercredi en journée, site de l'école Cassat-Laurencin : 108 enfants déclarés dont 48 maternels
- Accueil de loisirs extrascolaire pendant les vacances : 128 enfants déclarés dont 48 maternels
- Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : 36 places les mercredis pour les deux groupes scolaires

---

<sup>35</sup> PEdT tout au long du document



## **Services du Pôle jeunesse (12-17 ans)**

- Accueil de loisirs extrascolaire pendant les vacances scolaires, **l'Espace Jeune**: 36 mineurs déclarés
- Conseil Municipal Enfance Jeunesse : 28 élus du CM1 à la 3<sup>ème</sup>, pour un mandat de 2 ans ; séances bimensuelles
- Interventions sur le temps de pause méridienne au Collège P. Cousteau une à deux fois par semaine

Depuis l'été 2019, les agents du Pôle Jeunesse se sont dans un premier temps focalisés sur l'organisation d'un ACM, répondant ainsi au besoin de mode de garde des familles des jeunes quittant le giron de l'école élémentaire et fréquentant le collège.

Ces néo collégiens ne sont pas jugés suffisamment matures et autonomes pour rester seuls au domicile pendant leurs 2 ou 3 première années de collège, et représentent une majeure partie de la fréquentation de l'espace jeune.

L'espace jeune a donc un rôle de double passerelle à la fois avec l'enfance et avec un **dispositif prenant en considération une autonomie accordable aux plus âgés, qui reste à créer.**

En effet, sous cette forme d' ACM, très peu de jeunes de plus de 14 ans fréquentent l'Espace jeune, ou uniquement de manière sporadique pour des sorties ou activités à forte valeur ajoutée.

Le cadre d'un ACM ne répond pas à la demande des plus de 14 ans : horaires fixes, présences imposées à la demi-journée ou à la journée, inscription préalable, programmation inadaptée hors sorties extérieures, promiscuité avec des plus jeunes à la maturité hésitante ...

En résumé, cet accueil propose un cadre trop contraignant et rigide pour des adolescents de plus de 14 ans en demande et en recherche d'autonomie, et aux besoins radicalement différents de ceux des néo-collégiens ...

Il est de plus observé sur divers endroits de l'espace public de la commune, la présence de jeunes de 14 ans et plus, mais aussi de jeunes adultes, en situation d'oisiveté.

Ce public n'a pas lieux , ni de professionnels de référence. Certains sont déjà dans des situations d'inactivité professionnelle consécutive à un probable décrochage scolaire, et des plus jeunes sont en passe de l'être (situations d'exclusion d'établissement, arrêt de scolarité à 16 ans , ...)

L'accès à des professions requérant peu de diplômes (zones de logistique de la Plaine de L'Ain et de St Quentin Fallavier ...) reste compliqué pour ceux qui seraient motivés, en raison des problématiques de mobilité : coûts du permis, absence de dessertes par les transports urbains de ces zones d'emploi.

L'ensemble de ces constats amène à des situations de tension avec ces jeunes adultes et adolescents ; gênes plus spécifiquement identifiées sur le secteur de « La Plaine », sur les espaces adjacents aux écoles.

La présence de ce public créé à la fois des tensions avec les familles en fin de journée, lors de la sortie des écoles : intrusions de scooter, petit trafic de stupéfiants, intrusion sur l'aire de jeux maternelle, mais aussi sur des temps extrascolaires, en soirée et week-end : nuisances sonores nocturnes, dégradations d'aménagements publics (grillage, clôture, incendie de poubelle, ...) , présences de détrit, incivilités diverses.

L'ensemble de ces constats des professionnels semble cohérent avec les résultats du diagnostic de territoire *(voir pages 37 et 38)*

Afin de répondre à cette situation , **le Pôle Jeunesse a pour projet de se développer** avec la création d'un **accueil de jeune spécifique au plus de 14 ans.**

Le but de cet accueil de jeune serait d'assurer la continuité de l'action des services du Centre social (enfance jeunesse, famille) à destination de tous les publics, et de créer une cohérence dans le suivi socioéducatif de l'enfant jusqu'à son passage à l'âge adulte.

Les méthodes d'intervention seraient bien spécifiques, en tout cas différentes que celles employées dans le cadre de l'actuel de l'ACM.

A ce jour, les moyens nécessaires à ce développement ne sont pas disponibles (locaux idoines, moyens humains supplémentaires et budget spécifique) ; malgré la possibilité de soutien de la Caf par biais de la **PS Jeune.**

Il est espéré que le projet de nouveaux locaux *(voir page 78.)* permette de faciliter l'octroi de ces moyens pour mener à bien les vœux de développement.

---

***La plus-value de l'intégration des pôles Enfance et Jeunesse au centre social réside en l'opportunité d'élaborer un véritable parcours citoyen d'accompagnement des enfants fréquentant les différents services et actions proposées à devenir des adultes accomplis, responsables et investis, répondant ainsi à la volonté politique portée par les élus de la collectivité .***

## XII. LE PROJET DE NOUVEAUX LOCAUX

L'accueil du Centre social tel qu'il est implanté ne réponds toujours pas au cahier des charges de la Caf, au regard des circulaires régissant l'AVS.

L'exiguïté de la zone d'accueil, mais surtout son inaccessibilité, dans tous les sens du terme, en sont les principales raisons et ne répondent pas au critère qualifiant le centre social d'un équipement « ouvert à tous ».

En plus de ce défaut d'accessibilité, le service au sein du bâtiment dans lequel il est implanté (au sein du lotissement Letrat), est très peu visible et identifiable.

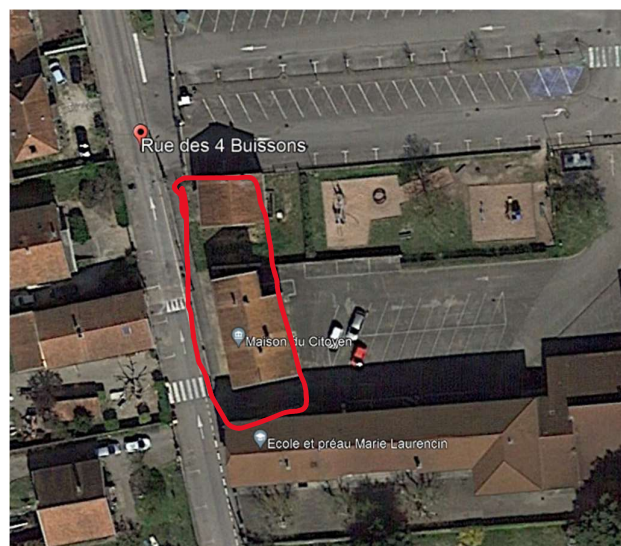
**Si au regard des conditions de « récupération » du service par la Mairie de Tignieu-Jameyzieu en 2018, la Caf a fait preuve de compréhension quand à ce défaut d'accessibilité; elle souhaite maintenant, dans le cadre du renouvellement de l'agrément sur la période 2023-2025, un retour à la conformité.**

**Plusieurs possibilités ont été envisagées:**

- agrandissement et mise aux normes d'accessibilité PMR<sup>36</sup> du Bâtiment Letrat
- installation d'un ascenseur extérieur au bâtiment Letrat
- adjoindre le centre social au projet de la 3<sup>ème</sup> école
- ne pas renouveler l'agrément Caf
- rénovation des Maisons du Citoyen et du Gardien

Il a finalement été décidé la solution d'un partenariat avec un aménageur privé, pour installer de nouveaux locaux sur le quartier La Plaine, en immédiate proximité de l'école Laurencin-Cassat.

Cette opération consiste à confier la destruction des bâtiments municipaux désuets et inutilisés que sont les Maisons du « Citoyen » et du « Gardien », a un opérateur afin qu'il puisse construire un bâtiment de logements sur 2 étages + attiques

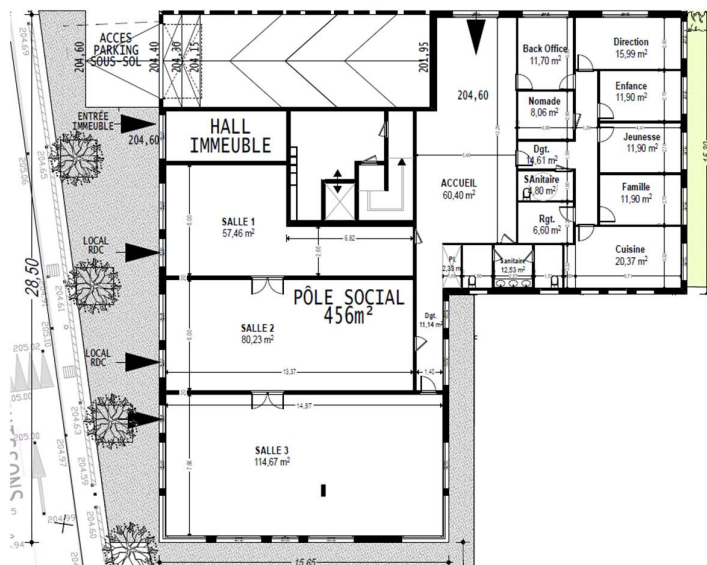


---

<sup>36</sup> Personnes à Mobilité Réduite

Le « plateau » de 456 m<sup>2</sup> du rez de chaussé sera livré brut (hors d'eau, hors d'air, toutes alimentations en eau, électricité, télécom, ...) et remis à disposition de la Collectivité pour y installer le centre social. Les aménagements intérieurs de ce plateau seront à la charge de la Mairie : cloisonnements, sols, peintures, menuiseries et mobilier d'agencement, ...

### **Hypothèse d'aménagement du centre social en rez de chaussée (non définitive)**



Les 20 logements en étage seraient, à ce jour, des logements à destination de primo accédants, en accession libre pour les logements avec attique et 10 seraient à destination spécifique de publics séniors.



Le permis de construire est déposé, les travaux devraient débuter en juin 2023, pour une possible entrée du centre social dans ses nouveaux locaux pour la rentrée de septembre 2024.

## XIII. CONCLUSION

La démarche de renouvellement de l'agrément de la MJ Centre social de Tignieu-Jamezyeu a duré 14 mois.

**Elle a été menée collectivement par l'ensemble des membres de l'équipe Projet.**

**Cette dynamique a permis à l'équipe de se construire, de se consolider, d'échanger, de se confronter dans le cadre des réflexions nécessaires à l'identification des axes d'interventions et dans l'élaboration des questions évaluatives pour les 4 années à venir.**

Les agents ont ainsi pu parfaire leur connaissance du territoire de la commune et de sa population, afin d'en déterminer les caractéristiques, les particularités et les besoins dans le but d'élaborer des réponses adaptées par l'élaboration d'actions et de projets.

Le bénéfice de ce processus, qualitativement favorable à une meilleure appropriation du projet, a contribué à donner du sens à chaque fonction au sein du centre social et doit maintenant se pérenniser dans la déclinaison du plan d'actions.

Il est à noter que les animateurs du Pole Enfance, bien qu'administrativement rattachés à la direction du centre social n'ont pas été directement impliqués : peu de temps imparti en dehors de la présence des enfants, beaucoup de statuts contractuels entraînant un turnover d'une année sur l'autre et une déperdition de la connaissance des publics et du territoire couplée à un déficit d'implication dans une démarche de long terme...

**Les usagers, les habitants ont également été associés tout au long des démarches...**

Ils ont été acteurs de l'élaboration du projet, en leur qualité d'habitants, avec un statut « d'experts », vivant leur commune au quotidien.

La contribution, l'implication des habitants doit maintenant devenir le fil conducteur de l'action de l'équipe en créant les conditions propices à favoriser leur expression, leur prise de parole et à être acteur de leur quotidien.

Cette démarche tend à inciter les usagers, les habitants à contribuer à une évolution sociale globale, dans le but d'améliorer les conditions de vie des tignolands.

**Par cette conscientisation à pouvoir agir sur leur quotidien**, elle encourage à la **communication** entre habitants.

**La socialisation de l'individu est étroitement liée aux communications qui s'établissent entre lui et son environnement.** Un groupe d'individus qui communiquent, comme des habitants à l'échelle d'un quartier, ou d'une ville, se socialise.

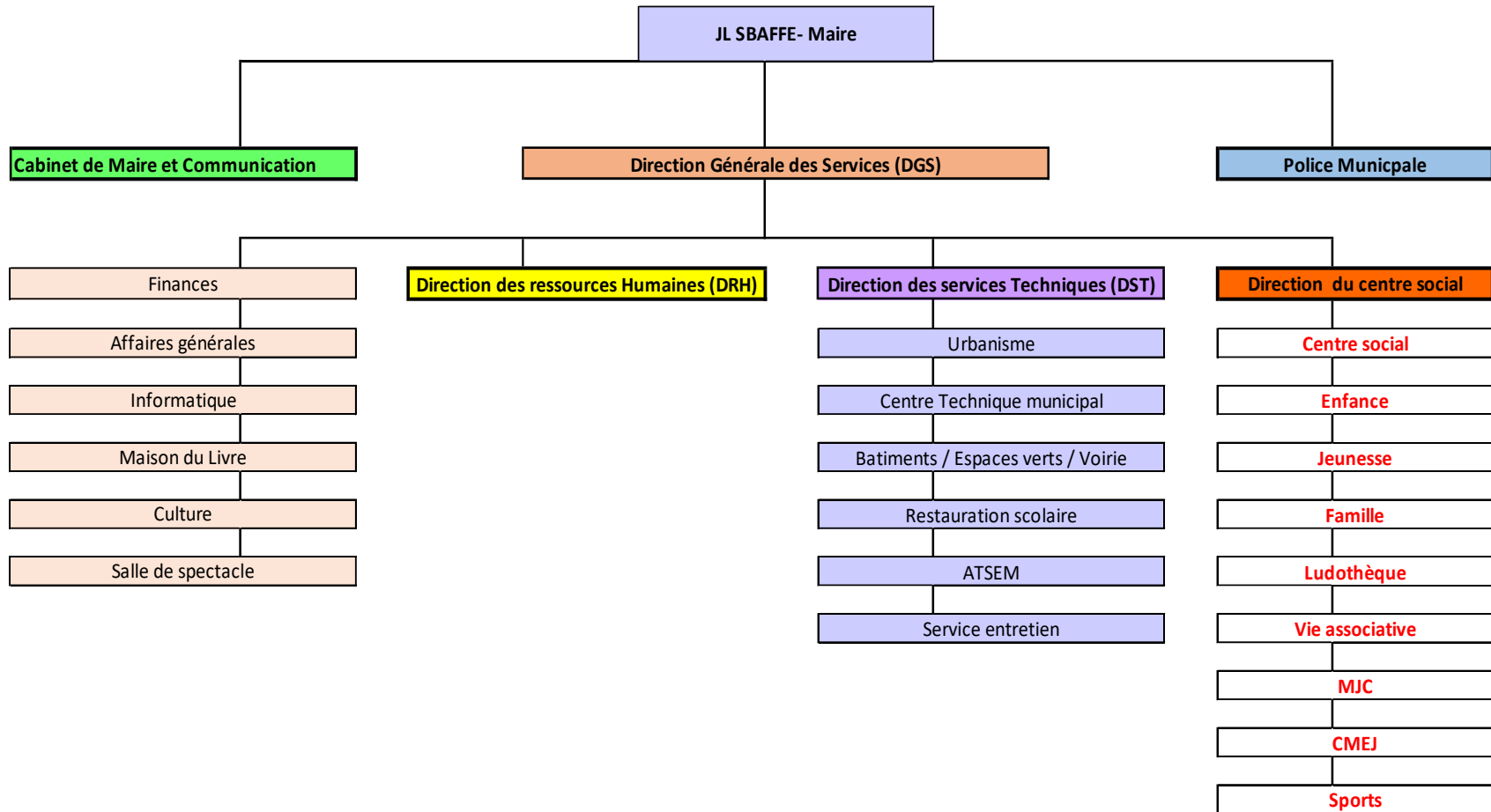
L'amélioration des réseaux de communication entre les diverses composantes de la population d'un territoire contribue à leurs meilleures connaissances réciproques.

**Le nouvel outil que représente le projet d'équipement, « ouvert » sur le quartier et sur la ville doit pleinement contribuer à ce processus et ainsi faciliter la déclinaison du projet social par l'équipe au bénéfice des usagers et plus globalement, au bénéfice de tous les habitants de Tignieu-Jamezyeu.**

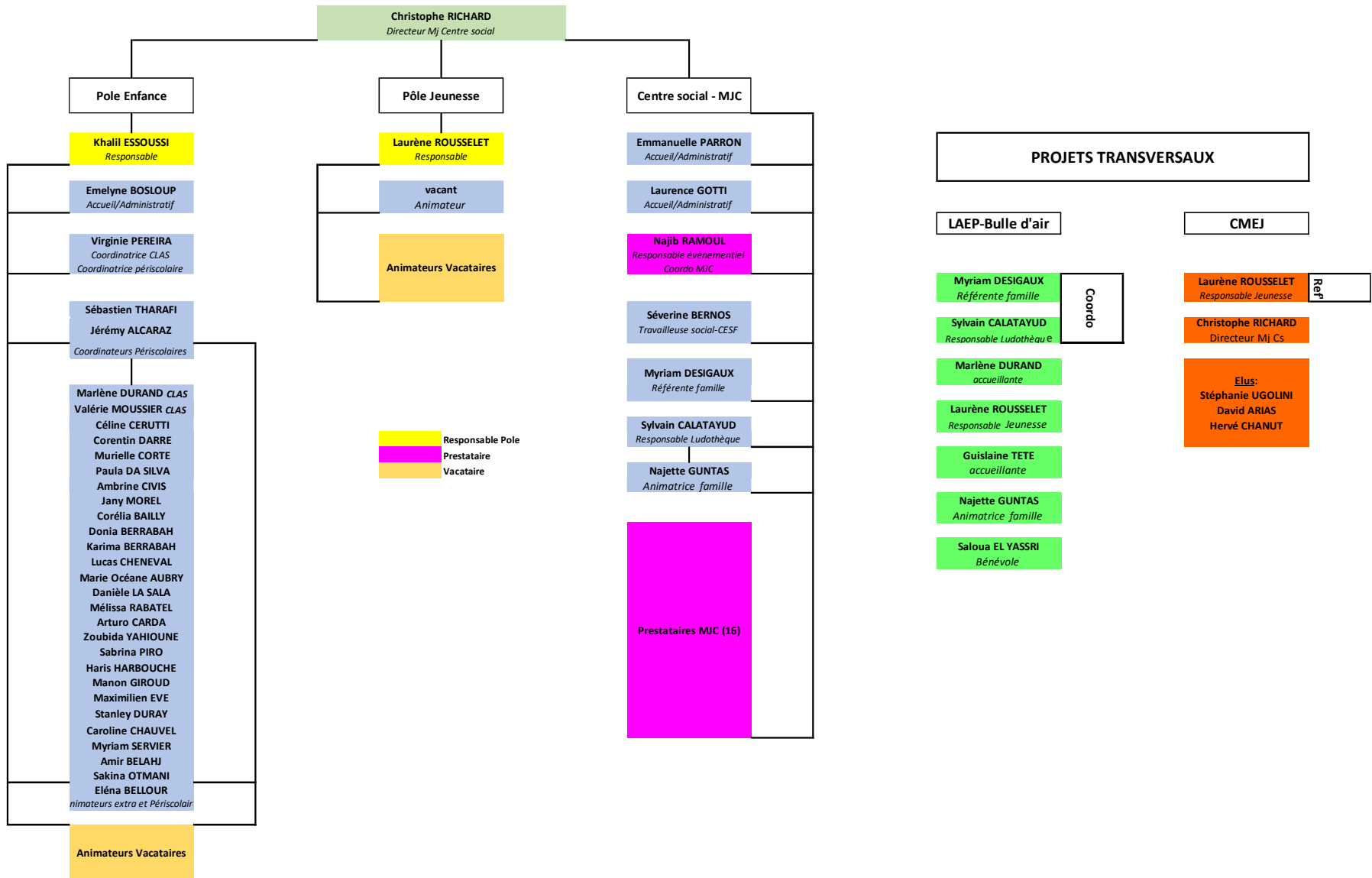
# **ANNEXES**

- **Organigrammes**
- **Fonctions, temps de travail et diplômes**
- **Budget prévisionnel 2023**
- **Supports d'expression dans le cadre du diagnostic (non exhaustif)**
  - **Usagers des activités MJC**
  - **Equipe projet**

***Le Centre social dans la Collectivité de Tignieu-Jameyzieu:  
organigramme des services***



## Centre social, Ville de Tignieu-Jamezieu, Organigramme au 01/01/2023







# Questionnaire à destination des adhérents de la MJC dans le cadre du diagnostic

## Projet social 2023-2026: nous avons besoin de vous !!

Vous êtes adhérents à la MJC; en plus de l'activité que vous pratiquez, pouvez-vous citer 4 activités proposées par le service MJ Centre social \*

Pourquoi fréquentez vous la MjCs ? préférentiellement pour: (2 choix possibles) \*

- Les tarifs
- La proximité
- Affinité avec le prestataire
- La diversité de l'offre
- Autre

Si vous avez répondu "autre" à la question précédente; détaillez

Le Centre social est un service municipal de la Ville de Tignieu-Jamezyzieu, vous fréquentez les activités de la MJC; mais connaissez vous les autres activités et services organisés par le Centre social ? Si oui cochez les dans la liste ci dessous \*

- Pole Enfance (Accueil de loisirs extrascolaire, périscolaire, CLAS, ...)
- Pole jeunesse (Espaces jeunes, CMEJ, ..)
- Pole famille (Ludothèque, commission famille, sorties, LAEP, ...)
- Vie associative (soutien, gestion/locations de salles..)
- Pole événementiel (développement culturel, animations locales, ...)
- Des permanences d'accompagnement individuel (sociale, familiale,...)

De votre place d'usager du Centre social; quels sont les atouts de la Ville de Tignieu-Jamezyzieu \*

En tant qu'usager du Centre social, sur quelles thématiques la ville de Tignieu-Jamezyzieu doit "s'améliorer" (par ordre de priorité de 1 à 8)

	1	2	3	4	5	6	7	8
Mixité, lien social *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sécurité *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Equipements publics *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Animation locale, événements festifs *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développement durable, conscience environnementale *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Education, citoyenneté *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Culture et sports *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez répondu "autre" à la question précédente; détaillez:

Pour vous, en une phrase, qu'est ce qu'un Centre social ? \*

Pour finir, vous habitez à :

Merci de votre participation, n'hésitez pas à noter tout autre remarque dans l'espace libre réservé à cet effet ci dessous

VALIDER

Attention au vol de données : ne saisissez jamais de mots de passe dans un questionnaire.

[Signaler un cas d'utilisation abusive](#)

## Exemples de « productions » de l'équipe projet dans le cadre du diagnostic

(Voir page 33 : « Diagnostic de l'équipe projet du centre social »)

